

Numéro 13

décembre 2016



DECEMBRE 2016

L'AVIS DES GENS n°13

À Talence, découvrons nos voisins migrants !

16 novembre 2016/ Talence (voir page 2)

Composé de Talençais.e.s, l'association ARTS (Accueil Réfugiés Talence Solidarité) s'est constituée spontanément à l'occasion de l'annonce par messieurs le maire de Talence et le Préfet de l'implantation d'un CAO à Talence. Son objectif est double. Offrir un message d'hospitalité, de bienveillance et de solidarité à l'égard de ces migrants durablement éprouvés par les conflits dans leurs pays d'origine, par la dangerosité des routes migratoires ainsi que par les difficiles conditions de vie dans le bidonville de Calais. Permettre également les conditions d'une meilleure connaissance réciproque entre nous, Talençais.es, et ces migrants qui aspirent à la paix et à la liberté.

Interventions

Le Soudan et l'Erythrée/ Gilles Bertrand
(IEP Bordeaux)

Quelques idées reçues sur les migrations
Bénédicte Michalon. (CNRS)

19 novembre 2016/ Villenave d'Ornon (voir page 8)



Interventions

Rencontres autour des relations parents-enfants au CADA de Villenave d'Ornon
Emilie Perbet et Jean Claude Savino

Le Conte outil de communication et de transmission

Muriel Bloch (Conteuse)

L'expérience des classes d'initiation pour élèves non francophones

Myriam Nguyen(enseignante)

24 novembre 2016/ Biganos (voir page 16)



Intervention

Accueil et soutien juridique des Migrants
Raymond Blet (avocat)

Rencontre à Talence. 16 novembre 2016 « Découvrons nos voisins migrants »(environ 350 participants)



Gilles Bertrand, Maître de conférences en Sciences politique et co-responsable du master relations internationales à l'IEP de Bordeaux

Présentation du Soudan

Pourquoi parler du Soudan ? Parce qu'au château des arts à Talence il y a une quarantaine de Soudanais. Il y a aussi neuf Afghans. On s'est dit que la question du Soudan était moins connue en France que celle de l'Afghanistan. Il y a aussi deux ou trois autres réfugiés d'autres pays.

La question du Soudan est d'autant plus importante qu'en interrogeant les réfugiés on voit bien qu'ils sont issus des régions qui sont en conflit et qu'ils subissent de graves problèmes cette carte vient d'un blog d'un collègue du CNRS. Sur cette carte, il a placé la France sur le Soudan pour vous montrer que le Soudan est un très grand pays. Depuis 2011 il y a eu une partition du Soudan donc, en fait, la zone couverte par la carte de France est celle du Soudan du Sud.

Avant la partition de 2011, le Soudan était le plus grand pays

une dizaine de millions dans le Sud Soudan. La densité d'habitants est très faible, 20 habitants au kilomètre carré. L'espérance de vie est également très faible, 62 ans. **Le taux d'alphabétisation** est relativement faible, il est de 64 %

Une très grande diversité linguistique (il faut voir la carte pour comprendre cet intitulé) avec une très grande diversité, religieuse d'abord, au sud une christianisation à partir du sixième siècle, puis une islamisation par le Nord, par l'Égypte. Les premiers Etats musulmans c'est à partir du 15e –17e siècle. La langue officielle c'est l'arabe, l'élite politique du pays est constituée pour l'essentiel par des « Arabes » (ils s'identifient comme arabes), et ensuite, vous avez différentes langues notamment au sud avec deux groupes ethnolinguistique assez importants qui sont les Nuers et les Dinkas.

Le Soudan souffre de divers maux, de divers problèmes structurels.

C'est un Etat trop centralisé et souvent trop autoritaire.

Cette centralisation date de la domination turco-

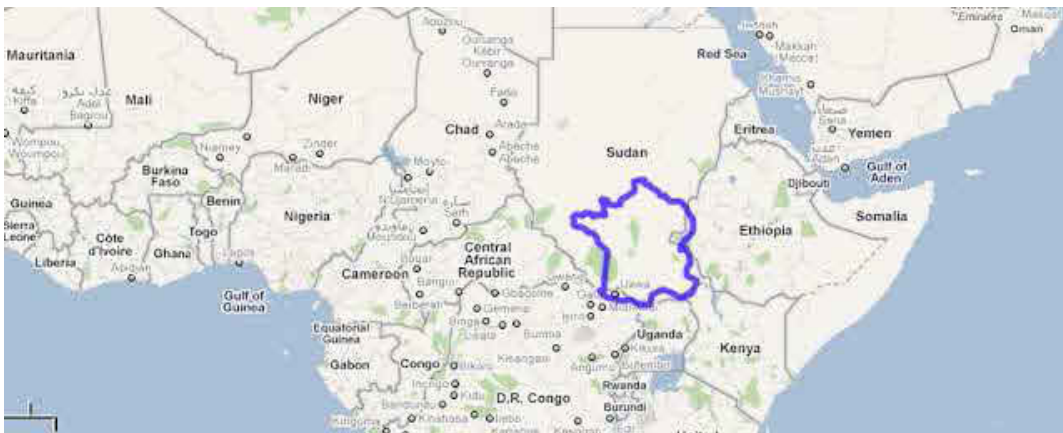
égyptienne, à partir de 1820.

Le vice-roi d'Égypte envoya des troupes pour conquérir le Soudan, avec sa capitale Khartoum. Ensuite cela a été une domination anglo-égyptienne jusqu'en 1956. 1956, l'indépendance mais presque tout de suite après il y a eu deux coup d'Etat militaire, ce qui fait que depuis l'indépendance le pays a presque été constamment sous régime

militaire, De 1958 à 1964, de 1969 à 1985. Il y a eu un court intermède démocratique et en 1989 il y a eu un 3e coup d'Etat, menée par un autre militaire, Omar al-Bashir, toujours président actuellement.

◆Premier problème : l'État est trop centralisé, trop autoritaire, et en même temps n'a pas assez de fonctionnaires pour contrôler tout le territoire. C'est un Etat à la fois trop autoritaire et absent.

◆Deuxième problème structurel : la difficulté, dans cet Etat centralisé et autoritaire, la diversité ethnique des populations. J'ai déjà expliqué que le nord est plutôt musulman et le Sud plutôt chrétien, mais ce n'est pas aussi schématique que cela. Les chrétiens se sont révoltés une première fois pour obtenir l'autonomie du Sud, de 1956 à 1972. Ils ont obtenu l'autonomie mais en 1983 il y a eu une crispation du régime qui a instauré la charia, la loi islamique, sur tout le territoire y compris sur le sud chrétien. Ensuite, le président s'est appuyé sur les frères



d'Afrique. Avec le Nil au milieu, le Nil bleu et le Nil blanc et un très fort contraste entre le Nord qui est désertique et le Sud, où c'est déjà la forêt équatoriale.

Il y avait 41 millions d'habitants au Soudan avant la partition, aujourd'hui, au Soudan, il y a encore 39 millions d'habitants et

L'association ARTS (Accueil Réfugiés Talence Solidarité) du même nom que le château qui accueille les réfugiés a été créée il y a peu de temps. Il s'agissait d'avoir une existence officielle pour pouvoir être conventionné avec ADOMA, qui gère le site du CAO. Les activités proposées aux migrants: accompagnement santé, cours d'alphabétisation et de français, moments de convivialité. Le but est de créer un lien entre nous, les riverains et eux et de proposer des activités qui permettent, comme ce soir, de faire connaître leurs pays d'origine..

Envoyer vos coordonnées à ARTS pour nous rencontrer ou nous rejoindre: artalence33@gmail.com



musulmans et notamment sur une figure mondiale des Frères musulmans, Hasan Al-Tourabi, Jusqu'aux années 2000. C'était un intellectuel de haut vol qui était même diplômé de la Sorbonne, mais considéré comme une éminence grise du mouvement islamique avec une influence dans tout le monde musulman.

L'instauration de la charia en 1983 a provoqué une deuxième révolte des chrétiens sous la direction d'un colonel de l'armée, John Garang, qui était un Dinka, donc du Sud. John Garang, ne s'est pas fait l'avocat de la sécession, au début de la révolte. Il a créé un mouvement qui s'appelait Mouvement pour la Libération du Peuple soudanais. Il refusait, du moins théoriquement, la division ethnique du pays. Mais la révolte chrétienne au sud s'est divisée et un des plus grands clivage a été entre le groupe de John Garang (*essentiellement constitués de Dinkas*), et celui de Riek Machar (*essentiellement des Nuers*). En 2005 il eut un accord de paix entre John Garang, et Omar al-Bashir (*partage du pouvoir*). John Garang est mort d'un accident d'hélicoptère en 2005. En 2011, il y a eu un référendum dans le sud et une partition du pays. Donc depuis 2011 un nouvel Etat existe, qui s'appelle Soudan du Sud.



les conflits économiques et sociaux. Il y a d'abord le poids du passé esclavagiste : les habitants « noirs » du Sud étaient victimes de trafics d'esclaves pratiqués par des gens du Nord (« arabes »). Il y a aussi des conflits entre sédentaires et nomades, notamment au Darfour et le problème de la répartition de la rente pétrolière. Depuis 2000 il y a au Soudan des champs pétrolifères qui sont exploités. En 2005 le Soudan était le sixième producteur d'Afrique mais 80 % des réserves étaient situés au Sud Soudan. Donc le gouvernement de

Khartoum ne voulait à aucun prix la partition.

On voit sur la carte, les champs pétrolifères sont plutôt au Sud ou sur la frontière du Soudan du Sud, et vous comprenez que les problèmes arrivent très vite.

Donc avec l'existence du Soudan du Sud il y a déjà le problème de la rente pétrolière et la délimitation de la frontière n'est pas réglée. Au moment de la partition du pays, Omar al-Bashir à Khartoum et le nouveau président Salva Kiir à Juba, ne sont pas d'accord. Il y a aussi une zone qui s'appelle Abyei (*région pétrolifère*) qui est justement la ville qui est au milieu de cet espace, et qui est contesté par les deux parties. Et en discutant avec les migrants j'ai cru comprendre qu'un certain nombre d'entre eux était issu de cette région. Sur ce territoire, il y a une Force de maintien de la paix des Nations unies, 4000 casques bleus.

Puis, en décembre 2013, le président sud-soudanais Salva Kiir et son vice-président Riek Machar ont commencé à s'affronter. Ils ont déclenché une guerre interne, que je n'ose pas appeler une guerre civile, puisque chacun prétend mobiliser son groupe ethno-linguistique, Salva Kiir les Dinkas et Riek Machar les Nuers. Et les groupes armés de deux hommes se sont livrés à des massacres, des crimes contre l'humanité. La situation actuellement au Sud Soudan est une des pires de la planète. Il y a 14 000 casques bleus déployés au Soudan du Sud, mais 14 000 soldats pour un territoire qui est plus grand que la France, ce n'est rien. Il y a quelques jours le Secrétaire général des Nations unies a renvoyé le général qui commandait les casques bleus, c'est unique dans l'histoire des Nations unies, parce que ce général ne maîtrise rien du tout et que cela devient trop visible.

La situation humanitaire est du coup désastreuse ; il y a à peu près 10 millions d'habitants au Soudan du Sud, sur ce nombre 1 500 000 a fui le pays vers les autres pays de la région, 300 000 vers l'Éthiopie, 250 000 vers le Soudan, 500 000 vers l'Ouganda, et certains réfugiés vont vers des pays qui paraissent assez improbables lorsque l'on est réfugié comme la République Centrafricaine, ou la République démocratique du Congo. Il y a 1,6 millions de déplacés internes, il y a aussi des Soudanais du Nord qui sont réfugiés au sud.

Maintenant, il y a une autre guerre au Darfour, donc, dans l'est du Soudan. Au CAO, parmi les réfugiés, il y a plusieurs hommes qui viennent du Darfour. Le Darfour a la malchance de se trouver à la frontière de la Libye, du Tchad, de la Centrafrique. Trois pays où la situation est extrêmement compliquée. En 2003 il y a eu un début d'insurrection dans cette région du Darfour, déclenché par plusieurs mouvements armés. Il faut savoir que le colonel



Président
Salva Kiir



Ancien
vice-président
Riek Machar



Kadhafi lorsqu'il était au pouvoir en Libye, a armé les différents mouvements au Darfour, il a entretenu des troubles au Darfour. En 2004 il y a une contre-offensive de l'armée soudanaise, des massacres sans précédents ont été commis, 300 000 morts et 2 millions de déplacés et à ce moment-là plusieurs organisations non-gouvernementales dont Save Darfur qui avait comme porte-parole l'acteur américain George Clooney, ont déclaré qu'il y avait un génocide au Darfour. Depuis 2007, il y a encore une fois une Mission des Nations unies, 17 000 casques bleus, mais le territoire est très étendu là aussi. En 2009 la Cour pénale internationale a émis un mandat d'arrêt contre le président Omar al-Bashir, qui est accusé de crimes contre l'humanité au Darfour, mais qui, comme président, a échappé aux poursuites. En 2011 il y a eu un accord de paix mais seulement avec certains groupes

armés et les combats continuent. **Sur la carte** tous les petits points que vous voyez sont des camps de déplacés internes, donc des gens qui sont déplacés dans leur propre pays, sans parler de ceux qui sont partis au Tchad. Et pour ajouter à cette situation humanitaire catastrophique, depuis 2014 et 2015 viennent du Sud des

réfugiés sud soudanais qui fuient la guerre. Il y a donc des mouvements de réfugiés de tous les côtés.

La situation du Soudan est globalement difficile. Sur 40 millions d'habitants vous avez presque 6 millions de personnes qui, selon les Nations unies, ont besoin d'une assistance humanitaire, 2 millions de déplacés internes, 700 000 personnes qui ont fui le pays dont certains arrivent ici. Mais arrivent en Europe une infime minorité, la majorité est essentiellement dans les pays voisins, 100 000 personnes réfugiées dans d'autres pays sont revenues, mais ils sont dans des situations dramatiques et presque 3 millions de personnes qui n'ont pas quitté leurs lieux de résidence sont dans des situations très difficiles. En septembre 2016 environ 5,8 millions de personnes souffrent de malnutrition, 2 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition sévère.

Question:

Quelles sont les implications internationales dans ce conflit ?

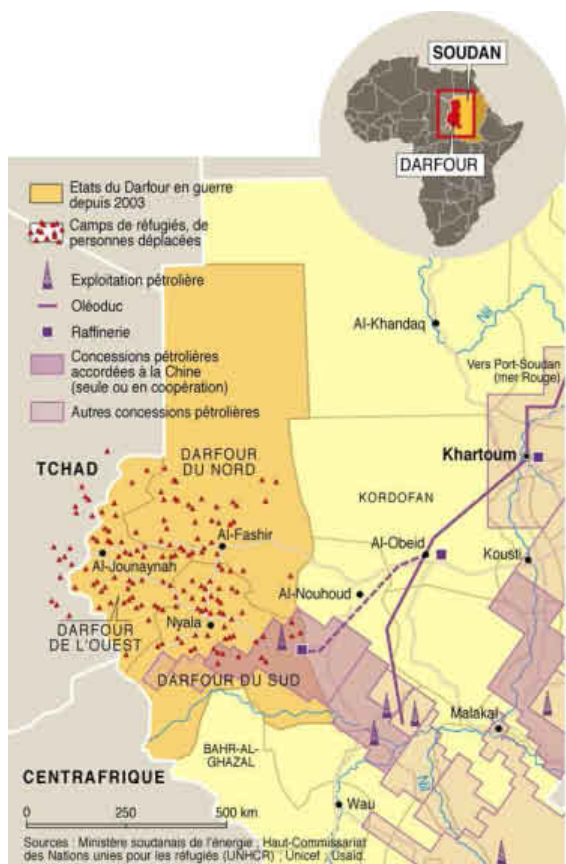
il y a d'abord la Chine car l'essentiel de la production pétrolière soudanaise est exportée vers la Chine. Et pendant longtemps la Chine a protégé le régime du président Bachir, jusqu'aux Jeux olympiques de 2008 à Pékin. Juste avant les Jeux, la Chine a commencé à faire pression sur le régime soudanais et a fourni des casques bleus à l'ONU.

D'autre part le régime de Khartoum est sous le coup de sanctions internationales et de sanctions économiques américaines spécifiques parce qu'il est accusé, depuis 1993, de soutien au terrorisme. Notamment, à la fin des années 1990, les services américains soupçonnaient qu'Oussama Ben Laden se soit réfugié au Soudan. Après les attentats spectaculaires d'Al Qaïda contre les ambassades américaines à Dar-es-Salaam et Nairobi (1998) les Américains ont bombardé le Soudan. Ils ont bombardé ce qu'ils pensaient être des camps d'entraînement de Djihadistes. C'est donc aussi un point important.

Je parle de l'**Érythrée** car il y a un Érythréen au CAO. C'est à la frontière de l'Éthiopie et de Djibouti. Souvent elle est appelée la **Corée du Nord de l'Afrique**. La comparaison est assez judicieuse. Elle est devenue indépendante en 1993, avant elle appartenait à l'Éthiopie. Dès l'indépendance, le chef de la rébellion a pris le pouvoir, sans même faire semblant d'organiser une élection. La constitution n'est jamais entrée en vigueur. Le service militaire est obligatoire pendant 18 mois pour les filles et les garçons. En fait pendant le service militaire les gens travaillent gratuitement. C'est du travail forcé y compris pour des compagnies minières étrangères. Ceux qui ne veulent pas sont en général torturés, et en fait d'après plusieurs organisations comme Amnesty International, le service militaire dure plus longtemps. À peu près 20 % de la population de l'Érythrée s'est enfuie. Sur 6 millions d'habitants 1 million auraient quitté le pays, à un moment c'étaient jusqu'à 3000 personnes par jour qui partaient. L'unique université a été fermée, et d'après les organisations de défense des droits de l'homme il y aurait à peu près 300 camps de détention, de concentration, de torture etc.

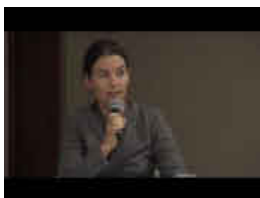
il faut savoir que quand les gens se révoltent ou fuient le pays, leurs familles sont persécutées. C'est comme la Corée du Nord.

Vous avez dit tout à l'heure qu'une partie des réfugiés vivent dans les pays voisins. Ceux que l'Europe accueille en regard de sa richesse est dérisoire. Il y a même des pays qui sont dans une situation économique extrêmement difficile qui reçoivent des centaines de milliers voire des millions de réfugiés qui viennent des pays voisins. On est juste au début du problème climatique qui est en problème énorme, qui va se développer très



rapidement, et on sait déjà que tous les réfugiés climatiques ne vont pas venir en Europe. Ils vont commencer à se déplacer vers les pays limitrophes qui sont le plus en difficulté.

Vous avez raison de préciser cela. Souvent les réfugiés trouvent accueil dans des pays qui sont aussi pauvres sinon plus pauvres qu'eux. Je trouve dramatique que des gens qui fuient la guerre chez eux trouvent refuge dans d'autres pays comme la Centrafrique par exemple où ils vont encore rencontrer une guerre.



Bénédicte Michalon chercheuse au CNRS, géographe au laboratoire Passages sur le Campus de Talence

Quelques précisions pour savoir de qui on parle en terme de recherche.

Le terme migrant, pour les chercheurs, c'est un terme simple qui désigne simplement quelqu'un qui a quitté son lieu de naissance. C'est-à-dire que pour le chercheur il n'y a aucune connotation ni positive ni négative. C'est un terme absolument descriptif qui ne dit de quelqu'un que l'endroit où il est né.

On entend beaucoup parler du **terme de réfugiés**. En termes courants le réfugié c'est quelqu'un qui doit fuir car il est en danger, que ce soit une guerre ou une persécution politique ou, de plus en plus, des problèmes environnementaux, mais il y a un deuxième sens à ce terme, qui est juridique et qui a été mis en place par les Nations unies en 1951, beaucoup plus restrictifs que celui-là qui sera traité par Maître Blet (voir compte-rendu des 2 interventions de Raymond Blet, à Talence et Biganos).

Quelques idées reçues sur les migrations

➡ **On entend souvent dire qu'il y a une augmentation de la migration**

En fait la proportion des migrants dans la population mondiale reste assez stable. . Alors qu'en est-il exactement ? Ce sont des chiffres de l'OCDE et de l'ONU qui ont été croisés et on voit qu'il y a effectivement une augmentation de la population de migrants

par rapport à la population mondiale totale. Il y avait à peu près 150 millions de migrants dans le monde en 1990. Il y en a 213 millions en 2013. Il y a donc une augmentation. Pendant le même laps de temps la population mondiale elle aussi augmentée. La proportion de migrants dans le monde n'a donc pas vraiment augmenté. On était à 2,9 % de migrants dans le monde en 1990, et à 3,2 % en 2013. C'est donc un phénomène qui, en proportion, est assez stable et assez bas, autour de 3 % de la population mondiale.

➡ **On entend souvent dire que les migrations vont des pays du Sud vers les pays du Nord.** . Là aussi on pourrait dire que c'est assez faux, toujours d'après les statistiques de l'ONU et de l'OCDE. Un tiers des migrations vont des pays du Sud vers les pays du Sud, et en fait on a 60 % de migration qui vont vers des pays de même niveau de développement, c'est-à-dire que les migrants du Sud vont essentiellement vers les pays du Sud et les migrants du Nord essentiellement vers des pays du Nord. Dans l'émigration du Sud vers le Nord ne représente qu'un tiers des migrations à l'échelle mondiale.

Au niveau géographique aussi on peut voir qu'il y a des pays d'arrivée, des pays d'immigration c'est-à-dire qu'ils reçoivent plus de personnes qu'ils n'en voient partir. Il y a des pays d'arrivée sur tous les continents y compris dans les zones les plus pauvres. Il y a des pays qui voient arriver d'immigrants plus qu'il ne voit partir de migrants, l'Angola, Libéria, mais aussi les pays du golfe. On est aussi dans une géographie beaucoup plus compliquée que ce que l'on pourrait croire. Les pays occidentaux ne sont absolument pas les seuls pays d'arrivée et ne sont absolument pas les seuls pays d'immigration.

Lorsqu'on regarde une carte de répartition des réfugiés dans le monde, on voit qu'en fait des principales zones d'accueil des réfugiés se situent dans un arc qui va de l'Asie du Sud-Est à l'Afrique centrale en passant par le sous-continent indien et le Moyen-Orient. Et finalement l'Europe et l'Amérique du Nord ne sont absolument pas les principales zones d'accueil des réfugiés qui comme nous l'avons dit tout à l'heure cherchent d'abord refuge au plus près de leur pays d'origine. Ce qui correspond à cette répartition et absolument pas à ce que l'on entend souvent dire.

➡ **Ces dernières années, et plus depuis 2015, les instances européennes ne cessent pas de parler d'un afflux massif de migrants, qu'en est-il exactement ?**

En 2015 il y a eu à peu près 1 200 000 personnes qui ont fait une demande d'asile à l'un des 28 états membres de l'union européenne. En 2014 en avait eu à peu près 560 000. Il est donc vrai qu'il y a eu un doublement en l'espace de deux ans. Maintenant, si on porte un regard rétrospectif sur ces chiffres, il faut bien voir que cette situation n'est pas du tout inédite, et qu'au cours des 30 dernières années les lieux plusieurs épisodes

identiques avec des pics assez brutaux et assez marqués de demande d'asile à l'union européenne. C'est le cas en 1990 avec la guerre en ex-Yougoslavie ainsi qu'au début des années 2000 avec les guerres en Irak et en Afghanistan. On est donc face à un phénomène qui n'est pas inédit et qui se répète.

Il faut aussi tenir compte du fait que l'union européenne s'est élargie au cours des 30 dernières années et que l'on est passé d'une Europe à 15 à une Europe à 28 et que donc forcément le phénomène a une ampleur différente.

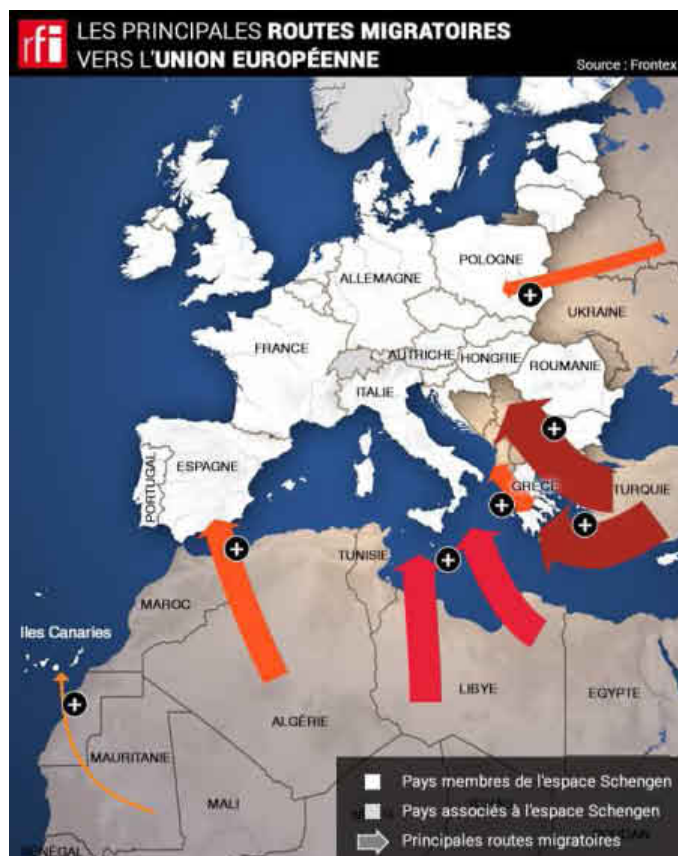
Si on compare ces chiffres-là à la population européenne, on a à peu près 500 millions d'habitants dans l'union européenne à 28, et on a à peu près 1 200 000 personnes qui ont demandé l'asile en 2015. Ce qui fait 0,25 % de la population de l'union européenne. Ce que l'on peut déjà dire c'est que la demande d'asile n'a pas un poids démographique fort pour les pays en termes de démographie, c'est quelque chose d'absolument mineur. Et ça voit d'autant mieux si on fait la comparaison avec des pays qui accueillent plus de réfugiés, notamment le Liban qui est un des principaux pays d'accueil au monde, et qui a une population de 4 500 000 habitants et où il y a plus d'un million de réfugiés. donc un quart de la population du Liban est constitué de réfugiés.

Comment vont-ils arriver en Europe ? En fait, les chemins sont rarement directs et c'est de plus en plus vrai pour tous les types de migration. Aujourd'hui la plupart des migrants ne vont pas d'un point A à un point B, les trajectoires sont très compliquées elles prennent du temps et elles sont marquées par des phases de transit dans des espaces intermédiaires.

Voici une carte qui représente un ensemble de routes migratoires vers l'Europe qui passent sous les routes migratoires qui passent autour de la Méditerranée et ces routes ne se dessinent pas au hasard. Elle vont être marquées tout d'abord par des villes qui sont en fait des carrefours migratoires. C'est par exemple le cas de la ville d'Agadès qui est au Niger, un point de convergence pour l'émigration subsaharienne de l'Ouest et c'est aussi un point de redistribution des migrations notamment en direction de la Libye et de la Tunisie. Donc on a des lieux de ce type qui vont ponctuer les routes migratoires. Ces routes peuvent être aussi ponctuées par des camps de réfugiés, puisque la plupart des migrants ont d'abord séjournés dans des camps de réfugiés avant de pouvoir repartir et c'est assez frappant lorsque l'on rencontre des afghans, vivants dans des camps de réfugiés au Pakistan avant d'essayer de prendre la route pour l'Europe. Ce qu'il faut dire aussi ce soir c'est que ces routes sont de plus qu'en sont plus conditionnées par des obstacles à la migration qui sont de plus en plus nombreux, de plus en plus variés, de plus en plus sophistiqués et qui s'étendent de plus en plus au niveau géographique. À titre d'exemple, toujours le Niger, qui est actuellement un point de focalisation de l'attention des instances européennes comme espace dans lequel on doit pouvoir mettre un terme aux migrations. Et vous voyez que le Niger ce n'est pas loin des frontières de l'union européenne.

Donc tous ces obstacles obligent les migrants à faire des choix dans leur trajectoire. là, un petit point d'histoire. Dans les années 2000 les migrants passés de la Méditerranée sud à la

Méditerranée nord, le point de passage principal était le détroit de Gibraltar. Il y a donc eu une intensification des contrôles dans cette zone et du coup, les départs se sont déportés vers la côte marocaine et sont descendus tout le long de la côte ouest africaine, du Maroc jusqu'au Sahara occidental puis jusqu'à la Mauritanie et jusqu'au Sénégal. Et là, la stratégie était de rejoindre les Canaries. Cela a fonctionné pendant un certain temps et puis en fait la route devenait de plus en plus longue, donc de plus en plus dangereuse, et il y avait tellement de morts que finalement une autre route a repris de la vigueur. C'est donc la



route qui repasse par le Niger et qui amène ensuite en Libye et en Tunisie, qui est une des routes les plus empruntées après les printemps arabes.

La crise en Syrie a donné de l'importance à une route qui est plus orientale, qui passe par la Turquie et la Grèce, et qui a pour particularité d'agréger les immigrants qui viennent des zones de conflit qui sont l'Afghanistan, l'Irak et la Syrie, des populations réfugiées qui viennent de ces trois zones là. Il faut rappeler que la Turquie était déjà un espace de transit important pour des migrants subsahariens. Cette voie s'est développée très récemment, mais en mars 2016 l'union européenne a signé un accord avec la Turquie pour pouvoir lui renvoyer tous les migrants qui étaient interceptés en Grèce et en Bulgarie sans titre de voyage ou de séjour, et pouvoir les renvoyer en Turquie. Cela a fermé de fait cette route et depuis on a vu que la route migratoire de la Libye a repris de l'importance.

Il y a donc un jeu permanent entre les politiques migratoires qui cherchent à contrôler les routes voire à les fermer, et des adaptations des migrants qui de toute façon trouvent toujours un moyen de passer. C'est aussi quelque chose qui se voit à l'échelle de l'union européenne, je n'ai pas le temps d'en parler, mais c'est aussi intéressant de travailler sur les trajectoires des migrants dans l'union européenne puisqu'en fait ces trajectoires sont de plus en plus conditionnées par les obstacles qui sont faits aux migrants et qui se retrouvent à devoir séjourner dans des endroits où ils n'avaient absolument pas prévu de s'arrêter et lorsqu'on suit ces trajectoires on voit qu'elles reflètent assez exactement l'état des contrôles migratoires.

En conclusion je dirais qu'en dépit des contrôles l'immigration continue et que les routes sont rendues de plus en plus longues, de plus en plus complexes, les migrants dépendent de plus en plus des passeurs et on voit que ce sont des routes de plus en plus dangereuses, en témoignent le nombre de morts en Méditerranée.

QUESTIONS

Est-ce qu'on a une idée de l'accélération et du nombre des décès en Méditerranée ?

c'est très compliqué car les évaluations portent uniquement sur le nombre de corps retrouvés. Il y a énormément de naufrages ne laissant aucune trace. Le dernier décompte : 5000 personnes pour 2015. Il y a d'autres endroits de passage où il y a des morts maritimes, dont on ne parle pas, c'est la Manche. Quelqu'un a commencé un travail de recensement.

Une intervention sur l'antériorité des migrations en France

Je constate qu'en Europe la France est un peu particulière. C'est le pays d'immigration le plus ancien. Lorsqu'on regarde

des courbes sur l'immigration en général dans les pays européens, en fait la France se distingue des autres pays par le fait que l'immigration en France est assez continue avec peu de hausse ou de baisse brutale, alors que dans des pays comme l'Espagne l'Allemagne, l'Italie, il y a une immigration qui est beaucoup plus irrégulière et qui est souvent marqué par des d'arrivées très massive un moment donné. Par exemple le début des années 1990 c'est l'Allemagne qui a été un pays d'accueil très important, notamment pour les pays de l'ex Union soviétique, quelques années plus tard c'est l'Espagne qui est devenue un pays d'arrivée absolument important. Le profil de la France est beaucoup plus régulier.

Ensuite par rapport aux catégories de migrants, c'est vrai que dans certains cas de figures, on doit distinguer de façon assez claire des migrants économiques des réfugiés. Mais en fait le problème c'est que cette distinction n'est pas claire pour plein de personnes. Par exemple, un Afghan qui fuit le Pakistan avec le projet d'arriver peut-être un jour en Europe par avec une certaine somme d'argent, et au bout d'un moment il a épuisé cet argent, et il s'arrête quelque part pour travailler. À ce moment-là, il devient par exemple ouvrier agricole en Europe. Qu'est-ce qu'il est à ce moment-là migrant économiques ou réfugiés ? Et il repart. Donc vous voyez cette typologie peut s'appliquer dans certains cas de figures mais pas systématiquement. Il y a aussi bon nombre de personnes qui viennent de pays en guerre mais qui ne désirent pas faire une demande d'asile car ils espèrent pouvoir rentrer chez eux très rapidement. Donc c'est vrai que lorsqu'on fait des travaux sociologiques on essaie de travailler sur les trajectoires des personnes plus que sur de telles catégories car en fait les histoires de vie sont souvent plus compliquées que les catégories



Cette conférence s'inscrit dans le cadre d'un projet de soutien à la parentalité mis en place grâce au Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents de la Gironde (Le REAAP) depuis septembre 2015.

Ce projet se décompose en plusieurs actions:

Le Villenave parents club: un groupe de paroles parents mensuel ouvert aux résidents du CADA ainsi qu'aux habitants de la commune. Nous discutons autour de thèmes en lien avec la parentalité choisis par les participants. Ce groupe est animé par Jean Claude SAVINO (Travailleur social), et Emilie Perbet (psychologue)



Les ptits mercredis, les ptits mardis: ce sont des ateliers parents enfants, dans lesquels les familles viennent jouer avec leurs enfants et échantent, entre parents et professionnels autour du développement des tout petits puisqu'ils s'adressent aux parents d'enfants de 0 à 5 ans. Ces ateliers sont animés par Joséphine GANTER éduca-

Le COS QUANCARD (Centre d'Orientation Sociale) de Villenave d'Ornon. L'établissement est spécialisé dans l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés politiques dans le cadre d'une mission de service public déléguée par le Ministère de l'emploi et de la solidarité.

Il est composé

➔ **D'un pôle asile.** CADA- 280 places, d'un Accueil temporaire de 50 places, d'un pôle insertion,

➔ **D'un pôle insertion.** Avec une MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale). Accompagnement à l'insertion de familles roms-bulgares: 35 familles-120 personnes, d'un Centre provisoire d'hébergement pour réfugiés statutaires : 60 places,

➔ **D'un pôle éducatif** avec une MECS (maison d'enfants à caractère social) pour mineurs non-accompagnés, 19 places, d'un service d'accueil et d'évaluation pour mineurs non-accompagnés, d'un service d'accueil jeunes majeurs, de 2 maisons relais: 45 places

➔ **D'un pôle solidarité**

Accueil et coordination des bénévoles

COS Quancard: 25 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny. 33140. Villenave d'Ornon/ tel. 05 56 87 23 62

trice de jeunes enfants et Emilie Perbet .

Les enjeux de cette conférence-débat:

>- *Notre expérience, le même dans le pas pareil*

Cette conférence est le fruit de notre travail depuis maintenant un an auprès des résidents du CADA et des habitants de Villenave d'Ornon.

Nous avons durant cette année rencontré des parents qui venaient du monde entier mais aussi de France, des parents qui avaient des conceptions et des pratiques différentes autour de l'éducation mais qui avaient tous un objectif commun: donner une éducation à leurs enfants qui feront d'eux des adultes dont ils pourront être fiers. C'est pourquoi nous avons décidé, non pas d'axer cet après-midi sur la diversité des pratiques des parents mais plutôt sur tous les éléments communs à la parentalité qui s'expriment de différentes manières chez les uns et chez les autres mais qui nous semblent être des invariants à l'éducation, en dépit de la situation sociale, familiale et culturelle de chacun.

>- *Des professionnels et des parents*

Nous avons également rencontré des parents qui se sont soutenus, qui se sont aidés, des parents créatifs. Il nous est apparu comme une évidence de donner la parole à ces parents dans ce cadre. A travers leurs témoignages, leurs ressentis et leur créativité ils apportent un éclairage différent autour de la parentalité dont nous ne pouvions faire l'économie. Cet éclairage viendra compléter celui des professionnels qui nous ont fait l'honneur d'accepter notre invitation. Des professionnelles de divers horizons qui par leurs connaissances théoriques et leurs pratiques nous parlerons des thèmes que nous avons choisis: la place de la culture, les contes et l'école.

> *La contrainte: la langue*

Enfin, nous avons été face à une contrainte: celle de la langue. En effet, les résidents du CADA parlent une dizaine de langues différentes. Il nous a donc fallu trouver des moyens pour que nos résidents puissent participer le plus pleinement possible à cet événement. C'est pourquoi nous avons demandé aux intervenants de bien vouloir nous communiquer un résumé de leurs interventions. Ce qu'elles ont fait afin que nous puissions faire traduire ces résumés en différentes langues pour permettre aux résidents de saisir au mieux la teneur des propos des intervenants puisqu'une traduction simultanée n'était pas possible. Des interprètes en Russe, Géorgien, Albanais et Arabe sont présents dans la salle pour permettre à tous de réagir tout au long de l'après-midi. Nous allons donc essayer aujourd'hui de mettre un peu de même dans le pas pareil.

A noter aussi les interventions de Mme Zohra Guerraoui, maître de conférences en psychologie interculturelle à l'Université Jean Jaurès à Toulouse.



Muriel Bloch
Conteuse

Je voudrais dire tout d'abord que le conte et la vie ce n'est pas séparé il n'y a pas d'un côté

l'univers des contes et la vie. C'est le même monde, simplement le conte parle de l'autre monde. et d'un monde symbolique où les parents peuvent être de mauvais parents et/ou les enfants parentisent leurs propres parents. ou tout peut se dire.

je vais tout d'abord commencer par un petit conte parce que je crois que la question de la langue est première et parce que je crois que le conte c'est tout d'abord une communication et un partage d'expérience. Donc c'est la vie, ce n'est pas les bisounours et le prince charmant qui ne fait que passer par là. Ce n'est pas cela le conte. C'est une mémoire et celui qui raconte il n'est pas premier. Le premier c'est toujours le conte. Simplement, celui qui le dit, il est dans une chaîne de transmission il s'inscrit à un moment de cette transmission. Les contes sont là avant moi et ils seront là, j'imagine, après moi.

Le Conte outil de communication et de transmission

Alors premier petit compte que j'ai entendu raconter en anglais et j'ai la chance de comprendre l'anglais. Je vais donc emprunter à quelqu'un que j'ai entendu. *(lire plus bas)*

Ça veut dire que souvent lorsque je raconte, je dis je vais vous dire un conte qui vient d'Afghanistan ou un conte qui vient de Russie et je ne vais pas le raconter de la même manière. Le conte c'est une communion entre petits et grands, traditionnellement des parents les enfants étaient réunis et j'insiste pour que les parents et les enfants soient ensemble et partagent l'écoute ensemble. Avec les parents, on se fait des clins d'œil d'adultes, et les enfants prennent là où ils peuvent prendre. Mais c'est pour tout le monde et à partir de cinq ans je raconte à tous les mêmes histoires et chacun prend. Vous savez la compréhension c'est fondamental et les contes c'est toujours un partage. Et surtout quelque chose de mystérieux un peu comme une langue étrangère.

Le conte c'est oral, ça n'existe que partagé oralement. Les livres, c'est un aide-mémoire. Moi je fais des livres pour garder les traces des contes pour que d'autres ensuite les racontent comme moi. J'ai souvent emprunté aux livres des contes que j'ai re-raconté à ma façon. Et on ne fait que re-raconter ces histoires depuis que le monde est monde. Je crois que depuis que le monde est monde qu'il y a des

C'est l'histoire d'une maman souris. elle est mère célibataire. Ça veut dire qu'elle a eu 7 petits de 7 pères différents mais qu'elle a choisi de les élever toute seule. Elle se débrouille très bien, elle travaille, les petits grandissent, elle en est fière, elle les aime.

Oui mais, il y a toujours un « oui mais » dans les histoires. Un jour, un matin, un des petits est vraiment malade. Il a de la fièvre le souriceau, et il ne peut pas aller à l'école. Alors la maman se dit comment faire, je ne peux pas le laisser tout seul à la maison. Les frères disent « on va rester avec lui. Toi tu vas travailler, et nous on s'occupe de lui. »

- « Vous n'allez pas à l'école ? »

« Non! non ! On s'occupe de lui! » et la mère accepte.

Et voilà les sept petits, seuls, à la maison. Tous dans le lit, ils réchauffent le petit.

Mais le voisin, le chat, qui n'attendait que ça, s'approche, à pas de chat et, une fois la maman partie, frappe à la porte, il tape, les petits sont dans le lit et ils n'ouvrent pas, le chat insiste, pousse la porte, défonce la porte et voyant tous les petits dans le même lit, il se précipite pour les manger.

Au même moment, la maman des petits la maman souris revient et aussitôt, à la vue du chat qui s'apprête à manger ses enfants, elle aboie : « ouha! ouha! ouha! » alors le chat, terrorisé saute par la fenêtre et s'enfuit.

: Et la maman dit à ses petits : à mes petits, c'est toujours utile de savoir parler une langue étrangère !

Notons qu' elle n'aboie pas sur ses enfants mais sur le prédateur de ses enfants.

hommes et des femmes sur la terre, ils vont se raconter des histoires, pour se séduire, pour ne pas s'ennuyer pour faire que le monde soit meilleur sans doute. Pour le dire, pour le rêver et pour rêver et que se réalise comme dans une histoire, ce qui est leur histoire.

Alors, pour préciser cette chose qui nous intéresse, le pareil et le pas pareil, le conte est à la mode. Il y a de nombreux conteurs en France. Seulement, j'ai l'impression qu'on est pris dans deux travers. Le premier travers du conte serait un repli vers le bon vieux temps. Le temps où c'était mieux, on savait mieux dire les choses. Pas sûr ! Pas sûr que le passé soit le meilleur temps. Il est le temps du récit du conte, « il était une fois » ça veut dire que c'est passé. Mais quand je le raconte c'est au présent. Parce qu'au moment où je parle des choses, j'ai l'impression qu'elles ont un impact encore aujourd'hui. C'est-à-dire que les contes ne sont pas un trésor des temps passés placés dans un musée comme des belles œuvres d'art. Le conte doit, à mon avis, être raconté aujourd'hui avec une résonance des questions que nous nous posons aujourd'hui, enfants et parents ensemble. Par exemple, dans les contes il y a toujours une marâtre, la mauvaise mère. La bonne mère, elle est toujours morte, on l'enterre mais elle a souvent une force protectrice, je pensais à Blanche Neige qui me dit que c'est très difficile d'être une bonne mère puisqu'on éprouve de la jalousie à l'égard de sa propre fille. Et ça, les contes osent dire ce que nous n'osons pas dire, à quel point voir grandir sa fille plus belle que soi, ça fait du mal et que l'on peut être jaloux de son enfant. Ça, c'est un sentiment partagé aux quatre coins de la planète. Il y a peut-être 600 versions de Blanche Neige, au Sahel comme dans les pays du Nord. Ce conte-là n'est pas strictement européen. La jalousie des sœurs c'est quelque chose d'universellement partagé, voir Cendrillon, et le travail des enfants aussi. Dans Cendrillon ont fait travailler un enfant plus qu'il ne faudrait. Donc la question de l'amour parent-enfant est un sujet très important dans les contes car ce n'est pas naturel. Vous savez, le fameux instinct maternel, c'est pas sûr que cela existe, « Je l'aime c'est mon enfant ».

Les contes, sont des récits symboliques ou la relation enfant parents est montrée comme un vrai roman familial avec tous ses événements : rivalité de la mère avec la fille, rivalités des frères ou des sœurs entre eux, rivalité du père et du fils, tout les cas de figure, la mauvaise mère, la marâtre.

Un jour, à propos des livres que j'écrivais, j'ai reçu un coup de fil d'une éditrice qui disait : « Muriel, est-ce que vous connaîtriez un compte avec un père qui fait quelque chose ? Par ce que je n'arrête pas de publier des contes avec des mères qui font tout mais je n'arrive pas à trouver les contes où les pères sont un peu actifs ». On se pose quand même ces questions dans les représentations familiales et j'étais très contente de ce coup de téléphone car c'est notre travail à nous, conteur, de poser les questions d'aujourd'hui

à travers ces contes qui sont des histoires du passé, une mémoire, non seulement une mémoire qui a traversé le temps, mais les espaces. Donc partout les contes ont voyagé, se sont adaptés comme les humains, et les humains les ont adoptés parce qu'ils en ont besoin. Et si on les connaît aujourd'hui encore c'est parce que les enfants les ont réclamés à leurs parents. Ou les adultes les ont réclamés pour eux, et ils les ont réclamés comme il les avait entendus. Et ce qui est, à mon avis, très important à comprendre, quand je précise toujours, moi, d'où vient le conte que je raconte, parce que tout conte a une histoire, toute histoire a une histoire, comme toute personne une histoire, je m'aperçois que le public n'entend pas la provenance du conte. J'insiste là-dessus quand je dis que le conte vient de Russie ou vient d'Arménie ou d'Afghanistan, me semble que les gens n'entendent pas puisqu'à la fin ils me demandent à peu près toujours : « mais c'est vous qui avez écrit cela ? ». Ce que cela veut dire c'est que le public a compris que j'ai partagé une expérience avec eux. J'ai vécu quelque chose en racontant, c'est comme si moi j'avais inventé ce que je racontais parce que c'est une parole. Et je crois que les gens l'ont compris comme cela. C'est plus qu'une histoire, c'est une parole, une communication ou, à travers un conte, se dit quelque chose du monde.

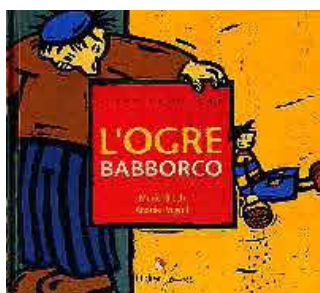
Et donc, dans le sujet qui nous occupe aujourd'hui, le conte c'est cette expérience de la vie, donc il n'y a pas les contes et la vie, mais c'est à chaque fois un objet culturel. C'est-à-dire que même si des relations enfant parents se retrouvent avec les mêmes difficultés au Sud comme au Nord, Blanche Neige, Cendrillon, l'inceste, Barbe-Bleue etc. le désir des uns pour les autres, aux quatre coins du monde ces questions-là sont posées. Mais les résolutions ne sont pas toujours les mêmes. Et moi, je me suis intéressé à montrer des variations d'une culture à l'autre. Parce qu'un conte, cela n'existe pas en tant que tel. Ce sont chaque fois des partitions et on ne sait pas quel est le conte original de Cendrillon, qui l'a raconté en premier, si cela était raconté en Sicile sur les pentes du Vésuve, ou en Chine au Tibet on ne sait pas et on ne saura jamais. Et on n'a pas à se poser la question des chercheurs ont cherché et au fond l'important c'est pourquoi on a besoin de ces histoires là. C'est bien le signe, comme quatre coins de la terre, les hommes, les femmes, en matière d'éducation et en matière émotionnelle, sentimentale, ont les mêmes préoccupations. On est humains les contes nous parlent de ça. Je connais une version éthiopienne de Barbe-Bleue, où la fille couche avec le père, et c'est très bien comme ça et tout le monde est content. Après, il faudrait rentrer dans les codes de cette société. C'est-à-dire que le conte nous amène à poser la question de la culture du conte. Il se passe dans les contes des choses qui nous échappent en termes de rituel et en termes d'éléments de culture. C'est pour cela qu'il est important de les raconter aux enfants. Par exemple ce monde rural dont le conte est porteur en particulier d'une époque, les enfants ne savent plus ce que c'est qu'une

charrue, un tailleur : si je demande aux enfants c'est quoi un tailleur aujourd'hui, si vous vous asseyez en tailleur, ils ne savent pas. Donc j'exagère un peu pour raconter des contes de la tradition juive qui est la mienne, avec un livre qui a beaucoup circulé dans les écoles et bibliothèques qui



s'appelle **le schmat doudou** je me suis aperçu que les enfants ne savent plus ce que c'est un tailleur car ils achètent des vêtements fabriqués. Donc, si vous racontez un conte qui vient d'Afrique du Nord, la soupe peut s'appeler une shanba et la shanba, elle a des épices particulières et ce n'est pas le minestrone italien.

Lorsque j'ai publié un conte qui s'appelle **l'ogre Babbarco**, qui est une version italienne à la fois du petit chaperon rouge et



de la chèvre et des 7 chevreaux. Ce conte-là m'avait été commandé par la ville de Nanterre qui souhaitait offrir aux enfants qui sortaient de l'école maternelle pour entrer dans le primaire, un livre de contes et comme cette ville était jumelée avec une ville italienne, on m'a demandé un

conte italien. J'ai cherché quelque chose qui correspondait à cet âge-là j'ai trouvé ce conte qui s'appelle l'ogre Babbarco, qui en italien, veut dire ogre. mais la nourriture qui se trouve dans ce conte et que l'enfant doit porter à l'ogre ce sont des gnocchis. Donc le conte est italien, on me l'a demandé italien, je le garde italien. Maintenant si vous voulez le raconter en mettant des raviolis dedans ça ne me dérange pas. L'important c'est que le sens du conte soit gardé. C'est cela que je veux dire, c'est que c'est à la fois objet culturel transmettant des valeurs mais à la fois assez souples, cela peut bouger. Il suffit de trouver dans les contes ce qui ne doit pas bouger et ce que l'on peut aménager.

Changer des Niochis par des raviolis, ça va très bien. Mais il est parfois des compréhensions, ou des appropriations un peu douteuses. C'est-à-dire qu'il y a des contes qui sont vraiment marqués culturellement, qui ont la saveur d'une culture donnée et quand on les retrouve dans les livres pour enfants, adaptés, affadis, ils n'ont plus de saveur. Or les contes ont une saveur spéciale et cela n'a jamais été fait seulement pour les enfants. Sauf des contes d'apprentissage. Par exemple des contes pour enfants pour apprendre l'ordre du monde.

Un conte que j'aime beaucoup c'est celui du **petit cochon qui ne veut pas rentrer à la maison**. Je m'excuse auprès des amis musulmans mais dans la campagne française le cochon

c'est bon, mange. On peut arriver à des aberrations de ce type : on ne va pas raconter une histoire de cochon car il y a des musulmans dans la salle. Au contraire, qu'ils sachent que quand on va dans des régions de France le cochon c'est bon.

Donc il s'agit d'une vieille bonne femme qui amène un cochon manger des glands dans la forêt. et là le petit cochon il en mange il en mange il en mange trop, il est gourmand, il est lourd il ne veut pas rentrer à la maison et la vieille bonne femme se fâche et dit « puisque c'est ça, puisque le cochon veut pas bouger, je vais chercher un morceau de bois, un bâton pour que le bâton oblige cochon et que le cochon rentre à la maison ». La femme va dans la forêt chercher un bâton et elle lui dit : « bâton rends-moi service va frapper le cochon il veut pas rentrer dans la maison ». et là, le bâton dit (*et cette phrase est capitale*), « moi, ce cochon, je ne le connais pas, moi ce cochon il ne m'a rien fait, je lui ferai rien ». Et le bâton bouge pas.

J'insiste sur cette phrase car l'histoire date de je ne sais pas quand, sauf qu'un jour il y a un conteur, qui est un ami, qui a publié ce conte et qui a trouvé cette phrase capitale. Le bâton dit « ce cochon ne m'a rien fait moi je ne lui ferai rien ». Quelle belle leçon ! Et voilà le travail du conteur d'avoir donné un sens tellement fort à cette simple phrase. Chapeau le bâton et là c'est le conteur qui a inventé la phrase. Par contre pourquoi on raconte cette histoire ? C'est pour dire que le bâton est dans la forêt et que le bâton c'est pour corriger, et comme le bâton ne veut pas, la petite bonne femme va s'adresser au feu. L'enfant apprend que le feu ça brûle le bâton et que c'est plus fort que le bois. La petite bonne femme dite au feu « s'il te plaît rends-moi service pour brûler le bâton qui ne veut pas battre le cochon qui ne veut pas rentrer à la maison ». et le feu dit : « moi le bâton, je le connais pas, le bâton m'a rien fait, moi le feu, je lui ferai rien ! ». La bonne femme s'énerve et elle va trouver l'eau et l'enfant apprend que l'eau éteint le feu. Et l'histoire se continue comme ça et après on va chercher la vache pour qu'elle boive l'eau qui ne veut pas éteindre le feu qui ne veut pas brûler le bâton qui ne veut pas taper le cochon qui ne veut pas rentrer dans la maison. C'est un rythme et c'est une mémorisation. J'insiste là-dessus, mémoire et mémorisation. Le texte est simple et je crois que quand on apprend une langue le conte est très utile, c'est un vocabulaire simple. C'est de l'action et c'est retenir une valeur importante à travers cette petite histoire où l'enfant apprend que le feu ça peut brûler le bâton que l'eau peut éteindre le feu que la vache bois l'eau. La vache dit « j'ai pas soif, vous allez pas me forcer à boire puisque je n'ai pas soif », mais plus fort que la vache il y a le boucher et quand il voit la vache, elle est grasse à souhait, une belle vache c'est beau quand même, et quand le boucher voit la vache il dit « cette vache m'a rien fait et puis j'ai tout ce qu'il faut en magasin », là c'est moi qui le dis à ma façon,. Donc la petite bonne femme n'en peut plus puisque le boucher ne peut pas faire son métier il ne lui reste plus qu'une dernière extrémité, c'est d'aller voir la mort. Et là, avec la mort, on n'a pas de surprise, sept jours sur sept elle bosse, la mort. C'est service continu. Donc la mort dit « c'est bien! c'est bon ! je vais

aller emporter le boucher ».

Et quand la mort arrive avec sa faux, (*on est dans une représentation occidentale*), on apprend à l'enfant la représentation occidentale de la mort, le boucher a peur de la mort et qui n'a pas peur de la mort ? Alors le boucher dit, à regret, « je prends mon couteau et je vais aller tuer la vache ». Alors quand la vache voit arriver le boucher avec son couteau, la mort avec sa faux et la petite bonne femme la vache dit « ouh là là ! on se calme !, j'ai soif » et la vache s'approche de l'eau. Et quand l'eau voit arriver la vache assoiffée le boucher avec son couteau, la mort avec sa faux et la petite bonne femme l'eau dit « je vais aller l'éteindre » et quand le feu voit arriver l'eau la vache, le boucher avec son couteau, la mort avec sa faux et la petite bonne femme, on mémorise les séquences, l'enfant comprend ce qu'il va se passer.

Bref, vous avez compris que c'est une manière d'apprendre le monde. Mais c'est pas parce qu'on s'adresse au petit qu'on ne se régale pas en tant qu'adulte avec ces choses-là. Je crois que dans la relation enfant parents, éducateurs enfants, avant le devoir pédagogique il faut choisir une histoire que l'on a soi-même du plaisir à raconter et c'est parce qu'on l'aime et que l'on est convaincu des valeurs transmises par cette histoire, et des valeurs auxquelles on croit qu'on racontera bien l'histoire. Et que tout parent peut raconter une histoire à son enfant, la lire, mais à condition d'avoir le souci de transmission de quelque chose à son enfant. Et les contes ce sont toujours des histoires, pas n'importe quelle histoire, que l'on transmet avec des valeurs, des croyances, des manières de vivre ou des pensées de gens différents dans le monde.

Et pour finir sur cette idée du pareil et du pas pareil, cette image de la mort et de la faux. Récemment je suis allé au Ghana et au Ghana, au marché, je farfouille toujours pour trouver des livres de contes, j'avais trouvé la librairie dans la poussière, les livres par terre, un petit livre intitulé : « Anansi stories », et tout de suite je l'ai acheté car Anansi au Ghana c'est l'homme araignée. C'est pas du tout Spiderman des Américains c'est ce qu'on appelle, dans les traditions orales, un peu comme le bouffon, celui qui joue des tours, et Anansi l'araignée c'est présent dans toutes les cultures de l'esclavage car c'est parti probablement du Ghana. Vous allez trouver des histoires de l'homme araignée partout où l'esclavage est passé. Dans les îles de la caraïbe vous le retrouvez aussi en Colombie, dans les zones qui ont connu de l'esclavage et Anansi on va le trouver aux États-Unis, dans la culture afro américaine. C'est donc quelqu'un d'important puisque cette figure de l'homme araignée a voyagé sur les routes de l'esclavage, et chacun racontait les histoires d'Anansi à sa manière en faisant de lui un porte-parole de nos qualités et de nos défauts. Formidablement utile.

Et dans ce petit livre, puisque je vous explique comment je travaille, je cherche dans des livres, je trouve comment la

mort est morte et donc, j'ai publié c'est-à-dire que j'ai traduit de l'anglais que j'ai adapté l'histoire ou Anansi l'homme araignée. Cette fois c'est un père célibataire qui doit élever ses fils et ses enfants lui donnent du fil à retordre. Il va, à une époque où la mort n'existe pas encore, lui piquer son fric. À cette époque la mort entasse son argent et ne s'occupe pas de faire mourir les gens, après ça change. Et Anansi va avoir la mort aux trousses et il va, après de nombreuses péripéties, faire mourir la mort. La mort est morte ! Pas mal ! Sauf que cela complique aussi les choses sur terre. Et finalement, la mort reviendra à la vie. Et nous avons en Europe un compte qui s'appelle le bon-



homme misère, où la bonne femme misère, dans toute l'Europe du Sud et dans toute l'Europe du Nord, le personnage d'un pauvre ou d'une bonne femme pauvre, qui un moment où la mort doit venir la chercher réussi à immobiliser la mort sur son arbre, en général poirier ou un pommier au même cerisier, et pendant un temps la mort est immobilisée et empêchée de travailler. Mais le conte dit que de toute manière, à un moment, la mort sera libérée.



L'expérience des classes d'initiation pour élèves non francophones



Myriam Nguyen est enseignante à l'école Jean Moulin à Villenave d'Ornon. Le dispositif est accessible à tous les élèves allophones de la circonscription, si les parents ont la possibilité de changer leur enfant d'école (dérogation automatique). La circonscription va de Talence à Castres, en passant par Villenave d'Ornon, Cadaujac, St Médard d'Eyrans,

Ayguemorte, l'Isle St Georges et Beautiran.

L'UPE2A au fil des mois :

- **Les premiers mois** : l'UPE2A est une classe où les élèves « soufflent ». En classe ordinaire, c'est-à-dire dans la classe qui correspond à leur âge, et qu'ils fréquentent à mi-temps, ils sont contents d'être comme les autres et de faire la même chose que les camarades français. Mais la barrière de la langue est très marquée et met de la pression sur les élèves qui arrivent juste. Aussi, dans le groupe UPE2A, qu'ils fréquentent l'autre moitié de leur temps scolaire, ils ressentent moins ces différences de niveau que dans la classe ordinaire. Chacun y avance à son rythme. Les différences individuelles y sont reconnues et mises en valeur : leurs pays d'origine, leurs langues, mais également leurs situations particulières, la composition de la famille, etc. On y met en avant les langues parlées à la maison par chacun ; les élèves sont en général contents et fiers d'en parler et de faire des comparaisons.

- **En milieu d'année** : la communication est beaucoup plus aisée pour ces élèves au bout de 4-5 mois. Ils créent des liens de plus en plus forts avec les élèves de leur classe ordinaire. L'UPE2A reste encore le lieu privilégié pour parler des expériences, pour poser des questions, pour faire des comparaisons avec ce qu'ils vivaient à l'école dans leur pays. Quelques exemples : des invitations des copains aux anniversaires, les fêtes de fin d'année, la religion, un mot/expression qu'on ne comprend pas (« j'avoue »), etc.

- **En fin d'année** : la prise en charge est réussie quand les élèves poussent un soupir pour venir dans le groupe UPE2A, ou quand ils viennent un peu à reculons ! C'est qu'ils sont mieux dans leur classe ordinaire et l'objectif est atteint



CHAMALLOW ET LOULOUS !

<https://blogpeda.ac-bordeaux.fr/clemibordeaux/tag/moulin/>

Depuis 2 ans, l'UPE2A mène un beau projet en partenariat avec le CLEMI (Centre pour L' Education aux Médias et à l'Information) : la classe radio. Les élèves font une émission de radio de A à Z : les reportages, les enregistrements, l'habillage sonore, le choix des musiques, l'écriture des textes, etc. Le jour J, les élèves sont soit animateurs, soit chroniqueurs, soit techniciens et l'émission est diffusée en direct sur Internet. C'est un projet très adapté à l'UPE2A, car les élèves peuvent tous participer, quel que soit leur niveau de français : chacun trouve sa place.



Billet post émission

On a fait une émission de radio le 14 juin 2016. Elle s'appelle Radio Chamallow. Les élèves ont vraiment aimé y participer.
Tesnime : « j'ai aimé quand on a parlé au micro »
Safia : « j'ai aimé quand Maria a dit sa blague »
Ismael : « j'ai aimé quand Eren a dit sa blague »



L'UPE2A (Unité pédagogique pour élèves Allophones Arrivants).
Auparavant ces classes s'appelaient des CLIN (classes d'initiation)

Dans le n° d'octobre 2016, la revue «*ancrage*», (Villeneuve-sur-lot), a publié cette interview de Myriam Nguyen, réalisée par Jef Meekel

ANCORAGE - *Votre classe apparaît très banale, comme n'importe quelle classe. Il ne faut pas s'y fier?*

Myriam Nguyen - «Ce qui fait la différence en effet ici, ce sont les moyens humains. Nous sortons les enfants de leur classe pour leur offrir un moment où ils se concentrent sur l'apprentissage du français, surtout au tout début, un moment où ils sont en petits groupes, où ils peuvent parler car dans une classe ordinaire le temps de parole de chaque enfant est très limité. Avec 25 à 30 enfants par classe, même si mes collègues font tout pour donner la parole aux élèves, ils ne parlent pas beaucoup. Nous sommes un tout petit groupe, pas plus de 15 élèves, pour que les élèves soient sollicités. Et puis on a le temps, pas la pression d'un programme particulier, l'objectif, c'est qu'ils arrivent à parler, à s'exprimer dans toutes les situations de la vie quotidienne; puis à lire pour qu'il puisse s'en sortir dans les classes ordinaires, il faut qu'ils sachent parler et lire. On leur donne l'autonomie nécessaire pour qu'ils ne soient pas complètement perdus dans la classe ordinaire, on ne s'attend pas à ce qu'ils soient parfaitement francophones en un an, ça prend plus de temps que ça.

Comment vous y prenez vous pour les aider à devenir autonomes?

Comment je m'y prends? Ce qui diffère, c'est ce coin regroupement qui s'apparente plus aux classes de maternelle, on y passe beaucoup de temps, des moments privilégiés, l'enfant a la possibilité d'être perdu s'il est perdu, de se faire oublier un peu, c'est-à-dire de ne pas parler forcément, de ne pas avoir une pression pour parler. J'essaye d'aménager pour qu'il y ait des moments pour tous les profils car j'ai en même temps des enfants qui viennent juste d'arriver, d'autres qui ont la parole facile, qui sont là depuis bientôt un an, d'autres plus d'un an aussi, il faut que chacun arrive à faire sa place, c'est délicat de jongler avec ça, il faut calmer ceux qui veulent trop parler pour laisser les autres s'exprimer et donc les solliciter. En même temps, y'en a qu'il ne faut pas trop solliciter tout de suite car si je lui adresse la parole, il devient tout rouge, il se renferme. On se dit: on va le laisser tranquille.

Il doit falloir du temps pour maîtriser tout cela?

Nous en UPE2A, on a le temps de faire ça. Comme je n'ai pas beaucoup d'élèves j'arrive à bien les connaître et ceux à qui il faut laisser plus de temps, je leur laisse plus temps, il n'y a jamais un élève qui ne m'a rien dit mais quelquefois ça leur prend une semaine, deux semaines. Par exemple Malake au début quand elle est arrivée, mais elle est un peu coquinette, elle ne voulait rien dire. Je me suis aperçue qu'elle parlait en fait puis j'ai appris par sa maman qu'ils avaient [»]» vécu en Espagne puis étaient retournés au Maroc où elle avait été

scolarisée dans un lycée français, elle avait donc des bases de français mais quand elle est arrivée, elle ne montrait rien du tout. Nous avons aussi des moments où on répète tous ensemble, certains préfèrent que leur voix soit un peu perdue avec celles des autres et là, je le vois, ils parlent mais si je les interroge individuellement ils ne disent rien. Avoir différentes entrées, ça permet que chacun puisse démarrer comme il en a envie.

Quel est le rôle du milieu familial et social dans l'implication des enfants?

Tout l'environnement compte, j'insiste souvent auprès des familles pour qu'elles inscrivent leurs enfants à des activités en dehors de l'école soit le mercredi après-midi soit le samedi matin ça leur permet d'avoir aussi d'autres sollicitations. Car c'est difficile pour les enfants d'entendre du français toute la journée, une langue dans laquelle au début ils ne comprennent rien, c'est bien qu'ils puissent souffler, arrêter d'être super attentif, pour eux c'est intense. La télé aide, les écrans, ils entendent du français et en parlent avec les copains, c'est un facteur favorisant comme l'est l'attitude de la famille par rapport à l'école, à la langue. C'est lié à leur projet, soit ils veulent rester soit repartir, quand ils ne sont pas sûrs, cela se ressent sur les enfants. Le fait de s'investir aussi dans le travail scolaire, ça aide l'enfant si les parents sont derrière, incitent l'enfant et sont conscients de l'importance de cet apprentissage.

Rôle et fonction dans la famille de l'enfant qui connaît la langue?

Souvent les enfants apprennent plus vite que leurs parents et logiquement les parents ont besoin d'eux pour traduire quand ils ont des papiers à faire ou des choses à dire à l'assistante sociale. Les enfants ont des charges de traduction qui ne les dépassent pas mais qui devraient pourtant les dépasser. Ça les valorise dans la famille mais des fois c'est trop lourd à porter, ils doivent traduire des choses qui ne les concernent pas, si bien qu'après ... moi ils m'en parlent, pleins d'enfants parlent ouvertement de plein de choses, ils racontent qu'ils sont allés chez l'assistante sociale, ils disent «ils ne veulent pas nous donner d'argent», ils ont plein de soucis du coup qui ne sont pas des soucis d'enfants.

Racisme?

Pas trop trop, y'en a, c'est arrivé, ça peut arriver. Dans les écoles, au départ; l'équivalent des UPE2A étaient des classes fermées, ça marginalisait, c'était cette classe de ceux qui parlaient pas français etc ... là le fait de les ouvrir, de limiter à la moitié du temps la présence dans cette classe permet qu'ils se fassent des amis dans leur classe, qu'ils soient présents dans leur classe.

Comment cela se passe ensuite au collège?

En primaire, on les a toute la journée on connaît bien nos élèves, on a une vision globale de l'enfant, de sa famille, de sa situation. Pour les collègues du collège c'est plus difficile d'avoir cette vision-là car ils voient plein d'enfants, ils les ont une heure chaque jour alors qu'en primaire, les enfants allophones, tout le monde les connaît dans l'école, on va avoir une certaine tolérance, c'est juste qu'ils n'ont pas bien compris ce qui a été dit s'il y a par exemple des bêtises dans la cour ; s'ils n'ont pas bien compris un exercice, on va repasser derrière. On a souvent peur qu'au collège ils soient complètement perdus par rapport au français mais aussi pour une bonne proportion d'élèves, ils peuvent être en difficulté sur des matières fondamentales comme les mathématiques. On se dit, ça va être casse-gueule le collège et le passage à un système où il y a moins de compréhension de la situation. En fait, ce n'est pas tellement un problème de tolérance mais de compréhension, nous on comprend, eux ils ne peuvent pas. Avec le collège du secteur, celui du Pont de la Maye, la liaison est bonne avec les collègues de CM2, ce qui permet de comprendre mais ce n'est pas toujours le cas. Les difficultés naissent du fait que les systèmes scolaires ne sont pas les mêmes. Il peut y avoir des pays où on a commencé l'école à 7 ans donc la scolarisation primaire ne faisait que 3 ans quand on les envoie au collège avec par conséquent des lacunes en mathématiques par exemple.

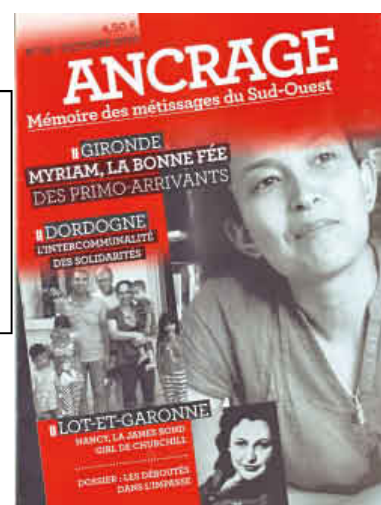
L'autre difficulté, c'est qu'il n'y a pas partout des Upe2a ?

20 postes, 5/6 fixes, le reste mobile sur l'ensemble du département et 5 seulement en collège. C'est assez incompréhensible car les collégiens en ont encore plus besoin quand ils arrivent à 12/13 ans. L'évolution se fait vers des postes mobiles pour éviter que les enfants aient à changer d'école, les deux s'entendent mais du coup la prise en charge est moindre. Mon collègue, mobile, de secteur, Marc intervient sur 8 écoles, 3 écoles dans la journée, 1h 1h1/2 par jour et pas plus d'une à deux fois par semaine parce qu'il faut qu'il couvre toutes les écoles où sont scolarisés les primo-arrivants. »

Propos recueillis par Jean-François Meekel

revue ANCRAGE,
Maison citoyenne, 46 rue
de la convention.
47300.Villeneuve-sur-Lot.

Abonnements: 4 n°s, 17€/
9 n°s: 32 €



La rencontre s'est terminée avec un chant écrit par Aina Rakotonanahary et interprété par lui et son fils Nampita. Ayant fui Madagascar la famille se trouve aujourd'hui à Bordeaux, en attente de régularisation après être passé par le CADA, là où Aina a écrit la chanson. La famille est actuellement hébergée dans une association catholique à Bordeaux.



Refrain :

Chante, il faut que tu chantes !
pour oublier les soucis qui te dérangent
Chante, il faut que tu chantes !
pour ta vie, pour ton avenir.

1. Oui j'avais, tout comme toi,
du mal à trouver mon chemin dans ce monde là;
j'ai peur de tomber à chaque pas,
tellement sombre et tellement si bas.

2. Mais aujourd'hui, je vis ma vie
en espérant que mon destin n'est pas ainsi,
et je chante tous les jours
l'espoir, la vie, la joie et l'amour

« Les migrants ne savent pas nager »

Film (55 mn) réalisé par Jean-Paul Mari, journaliste et écrivain,
Prix Albert-Londres (1984), Membre de SOS Méditerranée.



Ces femmes et ces hommes ont bravé tous les dangers
avant d'aboutir chez nous.

AREVE. Accueil des réfugiés en Val de l'Eyre

Association qui est née il y a un an, de la volonté de plusieurs habitants du Val de l'Eyre de réunir leurs forces, leurs possibilités, pour aider à l'apprentissage de la langue, fourniture de matériel, mais aussi en logement et ensuite en accueil. Actuellement nous sommes 35 familles d'accueil, depuis Belin-Beliet, le Barp, le Barp, Marcheprime, Salles, Mios, Audenge, Arès, Andernos, Le Teich, Mérignac. Nous sommes organisés en réseau. C'est-à-dire que nous avons décidé de créer des liens entre famille d'accueil, de façon à échanger sur nos expériences. Nous sommes choqués par le fait que les engagements internationaux de la France qui se sont traduits par la convention de Genève en 1951, qui donne possibilité à toutes les personnes persécutées dans le monde, subissant des sévices ou fuyant la guerre, d'avoir la possibilité de se réfugier dans un pays en paix, soient si difficilement respectés au niveau international; Nous avons donc décidé d'apporter notre contribution.

il s'agit aussi d'un accompagnement dans les démarches de demandeurs d'asile en liaison avec les professionnels qui sont chargés de s'occuper d'eux. Notre accueil se fait en liaison avec les travailleurs sociaux du pôle asile. On a mis au point le système d'accueil week-end. C'est-à-dire que pendant un week-end nous avons des personnes hébergées dans des structures collectives à Bordeaux, Villenave d'Ornon, Bègles ou Eysines, dans des CADA qui viennent en week-end dans les familles ce qui permet de leur offrir un répit, d'aider à leur reconstruction. L'apprentissage du français s'en trouve amélioré. Ces rencontres nous apportent beaucoup à nous aussi. Depuis 6 mois nous avons réalisé une centaine d'accueils week-end. Nous avons accueilli surtout des Soudanais des Syriens des Érythréens et ukrainiens. Nous nous sommes appuyés sur l'expérience de l'association Welcome Bordeaux qui a cette expérience depuis très longtemps et nous proposons aussi un accueil à la semaine pour les demandeurs d'asiles qui n'ont aucun hébergement, une semaine à tour de rôle, dans chaque famille, avec des plannings organisés. Il y a aussi des accueils permanents pour des familles qui ont la possibilité de mettre à disposition des appartements indépendants pour des durées différentes.

accueilrefugiesvde@gmail.com ou pmora@wanadoo.fr



film « A bord de l'Aquarius sur l'opération SOS Méditerranée »

de Jean Paul Mari, réalisé par Jean Paul Mari et Frank Dhelens Inédit – 2016 Production Point du Jour Durée 52'

« Assis sur un quai du port de Lampedusa, j'attends l'Aquarius, le navire de l'opération SOS MÉDITERRANÉE sur lequel je dois embarquer pour vingt et un jours. Petit pincement à l'estomac. Pas par peur du mal de mer. Plutôt face à l'ampleur de la tâche » Sur l'Aquarius, Jean Paul Mari est parti comme volontaire pour secourir les naufragés qui se noient par milliers au



large des côtes libyennes. Il a rejoint SOS Méditerranée, une association de bénévoles qui n'ont qu'un objectif : sauver le plus possible de vies dans cette portion de mer où les réfugiés se noient par milliers.

Les migrants ne savent pas nager... Et quand ils grimpent sur l'Aquarius en abandonnant leurs embarcations de fortune sur le point de couler, ils sont à bout, exténués après des mois de marche à pied dans le désert, de rétention dans des camps où ils ont été détenus en otages et parfois réduits à l'esclavage. A ce moment précis, ils n'ont plus rien d'humain. Durant cet instant suspendu à bord de l'Aquarius, ils recouvrent enfin une parcelle d'humanité. C'est cet instant que Jean Paul Mari a saisi, celui de la rencontre entre ces miraculés revenus de l'enfer et une poignée de bénévoles qui ont mis leur vie entre parenthèse pour sauver celle des autres.

Autres associations organisatrices de la soirée

Welcome Bordeaux/welcome.bordeaux@gmail.com

Ligue des droits de l'homme /ldhsbvd133@gmail.com

Entraide 33/entraide33@gmail.com

Courant alternatif/courant-alternatif@orange.fr

Ecologie en débat/ecologieendebat@free.fr



Raymond Blet Avocat bordelais, il a passé deux mois dans le camp de Calais afin d'y organiser des consultations juridiques pour les migrants

les conditions de l'Asile et de l'accueil.

Ce qui nous réunit ce soir ce sont les migrants qui viennent de Calais, ce qui me permet de dire qu'il ne faut pas oublier que ce ne sont pas les seuls demandeurs d'asile, il y en a d'autres qui ne sont pas passés par Calais. Mais la particularité de Calais, tout de même importante, est dans le traitement de la situation juridique de ces migrants.

On entend toujours parler de flux, en Grèce en Italie on entend parler de gestion de stocks. Derrière ces mots il y a des enfants, des hommes des femmes qui sont dans une détresse immense. On ne quitte jamais son pays de gaieté de cœur. Tous les réfugiés vous le dirons qu'il quitte le pays pour des raisons politiques pour des situations économiques difficiles. La réponse est toujours la même c'est pour aider sa famille, sauver sa propre vie, les siens.

Les conditions de vie à Calais

Je suis allé à Calais en début d'année 2016.. L'hiver dernier, puisque c'était l'hiver, il y a même eu plusieurs jours de neige est encore Calais ce n'était pas le pire; il y avait Grande Synthe qui est un camp à côté de Dunkerque, où il y avait environ 700 migrants qui étaient dans des conditions encore pires. Je ne sais pas si vous vous imaginez une portion de forêt labourée par des sangliers? C'est à peu près dans ces conditions là que les migrants devaient vivre dans des tentes alors qu'on leur interdisait tout moyen de chauffage, sans moyens d'isoler la tente de la terre. Ils étaient à même la terre et là il y avait des familles, des enfants, des petits enfants. Le jour où J'y étais il y a même eu une naissance dans la nuit, dont médecins du monde de médecins sans frontières se sont occupés.

Un certain nombre d'intellectuels avaient lancé un appel, l'appel du 800, essentiellement des cinéastes qui étaient allés à Calais, pour prendre des photos et qui était revenu complètement désespérés, écœurés de voir les conditions de survie. Il y avait des familles, certes, des hommes jeunes, mais aussi des femmes et des enfants et l'État était totalement absent alors que c'était l'État lui-même qui les avait mis dans ce camp. Bien sûr les migrants avaient en tête l'idée d'aller en Grande-Bretagne et donc le camp de Calais était une situation particulière. Beaucoup d'Afghans, des Soudanais, des kurde irakiens, des Érythréens, des Syriens mais essentiellement des Afghans pour ce qui concerne le camp de Calais lui-même. Il y avait d'autres camps dans la région qui étaient soit kurdes, soit soudanais. Les communautés se reformaient car il faut bien voir que la seule solidarité qui existait pour eux, c'était cette solidarité communautaire.

Les migrants de Calais, cela fait une quinzaine d'années que

cela dure, se sont retrouvés déjà dès les années 2000 à Sangatte. Un immense hangar qui regroupait jusqu'à 2000 migrants, Sangatte a fermé et les migrants se sont retrouvés à la rue et à Calais, ont trouvé des squats dans les maisons abandonnées, dans les jardins publics. Il y avait des tentes partout et les calaisiens, c'est un peu logique, cherchaient



des solutions. Quant aux solutions trouvées par la mairie, le département ou par l'État cela a été de leur dire, il y a un terrain désaffecté, en fait un terrain qui jouxte une grande industrie classée Seveso, avec des déchets d'amiante partout. Ils ont été installés là et se sont agglutinés. Des centaines de migrants qui ont retrouvé là leur communauté.

C'est pour vous dire que ces situations sont absolument indignes d'un pays comme le nôtre qui est tout de même un pays riche et qui a des moyens. Il y a eu, heureusement, beaucoup de pressions sur les autorités pour essayer de trouver des solutions.

Pourquoi l'Angleterre ?

Passer en Angleterre, pour différentes raisons. La majorité c'était pour rejoindre des gens de leur famille qui y étaient déjà, d'autres c'est parce qu'on leur a dit que la situation des étrangers était meilleure, qu'on pouvait encore trouver du travail, etc. etc. Donc il y avait des raisons vraies et des raisons qui relevaient plutôt de rumeurs. Important aussi, la plupart de ceux qui voulaient y aller

avaient une connaissance de l'anglais et non du français. Nous, on a une idée de l'Afrique comprenant beaucoup de pays francophones et on a un peu l'impression que dans le monde entier tout le monde parle français. Mais non, il faut nous resituer à notre juste place dans le monde. Les Afghans qui représentaient à peu près 90 % de la population du bidonville, les Soudanais, les Érythréens, les Irakiens il n'y en avait aucun qui parlait français.

Ma grande surprise a été de voir qu'il y avait des enfants. Le plus petit avait huit ans et il avait son frère et sa sœur en Angleterre. Son frère était anglais car il était réfugié politique en Angleterre depuis plusieurs années. Et l'Angleterre refuse ce regroupement familial alors que la loi les contraint. Tout demandeur d'asile qui a de la famille dans un pays européen, doit avoir sa demande examinée par le pays en question et non pas par le pays dans lequel il se trouve. Donc les Anglais, doivent prendre, car ce sont les accords qu'ils ont signés, parce que c'est la simple humanité même, tous ces regroupements familiaux.

Et il y a aussi des accords passés avec la France, où c'est la France qui fait la police pour l'Angleterre. C'est la France qui empêche de passer en Angleterre. C'est la même question que les Européens se posent en général et qu'ils règlent comment ? En contrepartie d'argent, par exemple le Maroc, joue ce rôle de tampon, empêchant les migrants sahariens de venir en Europe.

Donc je crois qu'il y a une pression qui ne doit pas cesser sur l'Angleterre pour qu'elle prenne ses responsabilités en regard du droit international et des conventions qu'elle a signées. Jusqu'à présent, à preuve du contraire, l'Angleterre est toujours dans l'union européenne et refuse d'appliquer les accords de Dublin qui permettent, notamment lorsqu'il y a des situations familiales de ce type là, les regroupements. Avoir aussi en tête l'accord le plus honteux passé avec la Turquie; on leur renvoie des migrants qui sont sur notre sol, et la Turquie le renvoi dans leur pays d'origine, on s'en débarrasse le plus loin possible, et en constitue une forteresse pour éviter l'arrivée d'immigrants.

Ne me demandez pas quelles sont les solutions. Moi je ne me situe pas sur cet angle là. Je me situe uniquement sur le fait que derrière ces cas il y a des êtres humains désemparés qui ont besoin d'aide et c'est la simple humanité de leur venir en aide.

Réflexions sur l'aide

Cette expérience m'a conduit à plusieurs réflexions sur l'aide que l'on peut apporter aujourd'hui aux migrants qui se trouvent dans les CAO, je crois qu'il y a un certain nombre de leçons à retenir.

La première c'est que l'État a été extrêmement défaillant. Au

point qu'il a fallu que des associations saisissent les tribunaux administratifs et le conseil d'État pour faire reconnaître que ces situations dégradantes étaient totalement indignes et l'État a été condamné à ouvrir un centre avec quelques douches. En janvier février il y avait une vingtaine de douches pour 11 000 personnes. Vous imaginez le confort ! fournir des repas, 2500 à 2000 étaient servis, donc nettement insuffisants. Ce qui fait que le camp, comme tout bidonville en général, mais là à cause des carences de l'État, a décidé de s'administrer lui-même. Cela des côtés positifs mais aussi des côtés négatifs, tel que la présence d'un certain nombre de mafias, passeurs et autres qui pouvaient effectivement s'y introduire, par ce qu'ils avaient moyen, le petit commerce ou autres, et la réalité du camp c'était plutôt une gestion par les différentes communautés qui permettait de limiter la violence. Vous vous doutez bien que 12 000 personnes dans des conditions aussi inhumaines induisent des situations de violence. Donc tout cela faisait partie du camp de Calais et c'est la raison pour laquelle le gouvernement a mis en place les CAO, Centre d'accueil et d'orientation que nous connaissons aujourd'hui. On ne pouvait pas être contre, ce n'était pas des solutions pérennes, ce ne sont pas des solutions miracles je pense que l'État a trop tardé à mettre en place ce plan d'urgence. Il aura fallu quand même plus d'une année, 18 mois, depuis que le bidonville de Calais avait pris de l'ampleur, jusqu'à aujourd'hui où effectivement ont été pris en compte toutes ces considérations.

Le camp était autogéré, par les différentes communautés, afghanes soudanaises ou autres.

Fin 2015 la situation a préoccupé énormément d'associations de volontaires, secours catholique, médecins du monde, médecins sans frontières, etc. L'auberge des migrants, qui est une association locale, qui, à l'époque s'occupait d'insertion de manière générale, avec 7 salariés s'est retrouvée en quelques mois à accueillir 6000 volontaires. C'était extrêmement enthousiasmant de voir tous ces jeunes volontaires venir passer un mois deux mois, parfois une année, certains sont restés tout le temps qu'a duré Calais. C'était essentiellement des Anglais, ce qui veut dire que ces Anglais-là n'étaient pas satisfaits de la politique de leur pays envers les migrants. Ils estiment que c'était de leur devoir de venir apporter leur solidarité. On a même vu des Anglais venir avec des caravanes et les laisser sur le camp lui-même pour les femmes les enfants. Et aussi apporter des vivres. Mais encore une fois que fait l'État? Donc un certain nombre d'organisations ont saisi le Conseil d'État pour dire ce n'est pas possible, en pleine situation hivernale on est



incapables d'apporter la moindre aide matérielle à cette population de migrants. L'État a résisté et il a fallu que le conseil d'État l'oblige à faire le minimum, donc à ouvrir un petit centre, qui est une ancienne colonie de



vacances, où l'État, pour 10 000 migrants, a ouvert les fameuses 20 douches et quelques cabinets de toilette. Ils ont aussi mis sur pied quelques tentes assez vastes pour accueillir les femmes les enfants en bas âge que l'on a isolé de la famille. Mais pour moi, il y avait déjà un embryon de quelque chose. Et autour de cela le camp a continué à grandir. Les associations ont fait ce qu'elles ont pu, c'était insuffisant.

Faire reconnaître le droit

Alors pourquoi l'appel de-Calais ? Ces gens n'avaient pas de droits, ils étaient inexistantes, il n'avait pas de dossier, pas de nom, n'avaient droit à aucun minimum d'aide autour de la santé. C'est ainsi que je me suis rendu sur le bidonville et nous avons (avec d'autres juristes) eu l'idée de mettre sur pied un lieu d'accès au droit puisque les associations de volontaires étaient complètement démunies sur ce terrain. Il s'agissait de dire aux gens quels étaient leurs droits, car ils en avaient, quelles étaient les possibilités qui s'offraient à eux, notamment pour ceux qui le désiraient de demander l'asile en France. Il s'agissait surtout de droit à la santé ce que font très bien médecins du monde et médecins sans frontières, nous nous sommes aperçus que beaucoup de ceux qui intervenaient le faisaient de l'extérieur vers le camp. Et cela ne marche pas parce qu'il faut acquérir un minimum de confiance de la part des migrants. Et ça ne marche pas pourquoi ? Il faut voir les pays qu'ils ont traversés, il faut être conscients d'où ils viennent. Pour eux la moindre autorité était quelquefois hostile ou en tout cas, ils la percevaient comme hostile. C'est ainsi qu'ils percevaient notamment la police, et même les pompiers ou autres. Donc il faut vivre dans le camps lui-même, vivre avec des migrants, pour parvenir à tisser ces liens de confiance et aller de l'avant. C'est ainsi que l'on a reçu durant les deux à trois premiers mois 3000 personnes avec qui on a discuté, à qui on a fait valoir leurs droits,. Certains revenaient de la préfecture avec des papiers dont ils ne comprenaient absolument pas la portée.

Et les papiers en question c'était quoi ? : c'était leur dire vous êtes venus à la préfecture, OK, vous devez aller en Italie, en Allemagne, en Bulgarie en Hongrie pourquoi ? Application des règlements de Dublin. (voir plus loin) Précision : tous les migrants disent que dans tous les pays même en Hongrie ou la Bulgarie il y a partout des gens hostiles mais aussi des gens

prêts à les accueillir.

On a parlé tout à l'heure de la frontière difficile à établir entre migrants économiques et demandeurs d'asile.. C'est effectivement très difficile car, chacun comprendra que dans un pays en guerre la situation économique est complètement catastrophique. Donc, dans l'esprit des gens qui fuient leur pays, il y a nécessairement les deux aspects

Droits par rapport aux humiliations et aux violences qui leur sont infligées

Au fur et à mesure de ces entretiens, on voyait des migrants blessés. D'après les témoignages reçus par médecins du monde et médecins sans frontières, car il fallait arracher les mots pour savoir ce qui s'était passé réellement. Chaque fois qu'ils sortaient du camp, ils étaient attaqués et comme ils sortaient souvent la nuit pour essayer de prendre des camions, des trains, ils étaient confrontés non seulement la police mais aussi à des groupes hostiles.

Des situations banales : il y avait des flaques dans le bidonville et lorsqu'un camion de CRS passait certains faisaient attention à ne pas arroser. D'autres, au contraire, passaient à toute vitesse, en rigolant bruyamment, et éclaboussaient les migrants qui étaient déjà en situation assez précaire. C'étaient des atteintes permanentes à la dignité. À l'hôpital il m'est arrivé plusieurs fois de voir des policiers qui amenaient des migrants, qu'ils avaient contrôlé qui avaient besoin de soins médicaux. Après les soins, lorsque le migrant disait vous m'avez amené là est-ce que vous ne pourriez pas me ramener ? non non : retourne dans ta jungle ! Et ces propos ce n'est pas ce que moi j'attends d'une police républicaine.

Il y a aussi des exactions de la police qui ne sont pas des cas à généraliser. Il y a eu, ce ne sont pas des faits inventés puisqu'il y a une instruction à ce sujet, des mineurs que des policiers ont conduit dans un champ et avec qui ils ont simulé des mises en scène d'exécution.

Autre exemple: à Calais il y a des immenses hangars avec des grillages de 6 m de haut équipés des lames de rasoir tout en haut, pour empêcher le passage. Les policiers font sortir des migrants et un autre policier, un motard, isole un migrant et il lui dit tu sors par en haut et il le force à grimper au grillage que le policier secoue.

Evidemment le migrant s'est blessé. J'ai l'ai trouvé à l'hôpital. Ces types de comportements on ne les connaît pas. On pense même que ce n'est pas possible.

On parle souvent des morts à Calais à propos d'accidents de voiture. Des accidents sur l'autoroute. Mais ce n'est pas un hasard ce n'est pas parce qu'ils ne font pas attention, ce n'est pas parce que qu'ils montent dans un camion qui



roule, non. Avant janvier l'année dernière vous savez comment on se rendait compte qu'il y avait des migrants à l'intérieur du camion ? La police ouvrait les portes, balançait des grenades lacrymogènes, puis les fermaient. Ils rouvraient, assez rapidement quand même, et on entendait tousser. Depuis, il y a des radars et puisqu'on fait cela pour des valises on peut quand même le faire pour des êtres humains. Tout cela pour vous dire que lorsque les migrants descendent des camions on les matraque, où on les tabasse à terre. Encore une fois, pas tous les policiers

on a prit les dépositions des uns et des autres, et on est allé au procureur pour déposer ces plaintes. Et là, il a bien été obligé d'ouvrir des instructions pour certains, de saisir la police des polices pour d'autres etc.

Autre point, le défenseur des droits. C'est Monsieur Toubon. Or je l'ai connu comme ministre de la justice, je ne l'ai pas porté dans mon cœur sur les réformes qu'il a pu faire, c'est quelqu'un en qui j'avais peu de confiance. Sur Internet vous pouvez lire les rapports qu'il a fait sur Calais, ils sont extraordinaires. Le défenseur des droits n'a pas le pouvoir de dénoncer aux autorités l'existence des auteurs d'infractions. Les autorités se satisfaisant de ce manque d'information il est bien évident que rien ne vous pouvait bouger.

Il y avait aussi des femmes dans la jungle de Calais. Souvent, dans les journaux, on dit qu'il y a là-bas que des hommes des hommes jeunes en fait, il y avait des femmes, elles étaient moins visibles elles étaient dans les caravanes. Les associations leur ont apporté leur soutien. Au moment de l'évacuation de la jungle, personne ne l'a dit, il y avait au moins 300 femmes érythréennes qui n'ont pas voulu partir dans les CAO car elles voulaient aller en Angleterre. Il a fallu un gros travail des associations qui leur ont dit que même si elles ne voulaient pas demander l'asile politique en France il était nécessaire qu'elles partent dans les CAO pour se mettre à l'abri durant l'hiver et prendre le temps de réfléchir. Il y avait des familles que l'on retrouve aujourd'hui dans les CAO. Je ne voudrais pas opposer les demandeurs d'asile qui viennent de Calais à d'autres demandeurs d'asile. Des demandeurs d'asile il y en a eu de tout temps, dont un certain nombre à Bordeaux. Beaucoup sont à la rue et méritent tout autant notre aide que ceux qui sont en CAO, . Il ne s'agit pas d'opposer les uns aux autres. Simplement il y a certaines spécificités chez ceux qui arrivent de Calais. D'abord parce que c'est un phénomène massif à un moment donné avec l'ouverture d'un certain nombre de centres.

Les mineurs

Concernant les CAO, il y a des mineurs. La Préfecture nous a toujours dit qu'il n'y en avait que 100 ou 200. Nous, on en avait compté 1800. Tous n'étaient pas isolés mais 400 l'étaient. Mineurs isolés, c'est-à-dire sans parents. Certains avaient perdu leurs parents en route, ils en avaient été séparé et ne les avaient pas retrouvés. Il faut se resituer dans les pays d'origine. Quand il y a la guerre, des situations insupportables, la première chose que les parents cherchent à faire c'est de préserver leurs enfants, de les mettre à l'abri. Donc lorsque un oncle un cousin partait en Angleterre, rejoindre la famille, on lui confiait les enfants en lui disant on te fait confiance pour les amener en Angleterre. Donc ils les amenaient jusqu'à Calais, et ensuite c'était le terminus. Beaucoup de ces mineurs ont extrêmement souffert dans les pays où ils sont passés, et ils présentent des troubles psychologiques extrêmement importants, qui ne sont pas pris



mais ce sont des choses courantes. Deux policiers ont été pris et filmés en train de balancer un migrant par-dessus le pont de l'autoroute. Il est tombé 3 à 4 m plus bas. Un policier a été identifié grâce à la police des polices, il est passé devant un tribunal correctionnel en mai dernier, et il a été relaxé. Non pas parce qu'il y a des doutes sur les faits, d'ailleurs il les revendique. Il est venu dire, soutenu par sa hiérarchie, qu'il avait agi dans le cadre de la loi. C'est-à-dire que tabasser quelqu'un qui est déjà à terre et qui n'offre aucune résistance, ça fait partie de la loi. Et on enseigne cela l'école de police. Le but de l'opération était en fait de dissuader les migrants d'entrer dans les camions. Et si on les fait simplement descendre des camions, ce n'est pas suffisant. Donc il faut tabasser, il faut faire peur.

Notre rôle a été déterminant sur un point.

Cette violence existait mais n'avait fait l'objet d'aucune poursuite ou d'aucune recherche des agresseurs. Pourquoi ? Parce que l'immigrant n'avait pas déposé plainte. Quand je suis arrivé je suis allé voir le procureur et lui ai demandé s'il était au courant. Il m'a affirmé que oui j'ai donc rajouté : « vous ne faites pas d'instruction ? », Il a répondu : « mais il n'y avait pas de plainte ! ». ce qui est aberrant c'est que le procureur lorsqu'il a connaissance d'une infraction, et celle-ci n'était pas bénigne, doit en chercher les auteurs. On a donc fait un travail d'enquête,

en compte alors que des soins devraient leur être apporté.

Il y a des accueils pour mineurs, notamment à Hostens et Arès. Arès, c'est des filles surtout érythréennes et Hostens, ce sont des garçons. Le droit : tout mineur se trouvant sur le territoire, français ou d'origine étrangère, doit être mis à l'abri. En droit, cela veut dire qu'il doit être pris en charge sur le plan matériel, hébergement ou autre, mais on lui doit également l'éducation, la formation, etc. c'est-à-dire qu'on doit l'insérer dans un processus propre à chaque cas individuel. Donc le mettre à l'abri ce n'est pas simplement le laisser sous une tente, comme cela se faisait à Calais. Il est vrai qu'ici l'État a été confronté à une situation qu'il n'avait pas prévue car avec son entêtement à ne pas vouloir s'appuyer sur les associations dans le cadre du camp de Calais il s'est retrouvé avec 1900 mineurs, pour qui il fallait trouver des solutions d'urgence. En conséquence les solutions de répartition sur l'ensemble du territoire, sont des processus qui à certains endroits sont un peu lents ou un peu brusques pour ces mineurs. Mais les associations qui les accueillent, généralement avec des travailleurs sociaux, sont des associations compétentes. Ce qui ne veut pas dire que nous, association de bénévoles, extérieurs, n'avons rien à faire.

Le mineur est considéré, c'est normal, comme une personne vulnérable. Les mineurs qui ont pris le bus à Calais dans la plupart des cas étaient accompagnés de fonctionnaires anglais de l'Office de l'immigration, ce qui leur a laissé croire « mais on ne leur a pas dit cela etc... » bref beaucoup de ces mineurs ont prit le bus en étant à peu près persuadés qu'en fin de compte ils finiraient par aboutir en Angleterre plutôt que dans un passage en France, en CAO. La réalité est toute autre. J'ai eu connaissance d'instructions, les restrictions mises par l'Angleterre à l'accueil des mineurs sont absolument incroyables. Il s'agit des enfants de moins de 12 ans et encore si on établit qu'ils peuvent être la proie de violences sexuelles et d'embrigadement dans des réseaux. Les conditions sont telles que très peu passeront. Les dossiers que nous avons faits pour les mois de janvier février sur Calais avaient permis le passage d'une trentaine de mineurs, une goutte d'eau par rapport aux 1900, c'est évident.

Dans chaque centre de mineurs les autorités anglaises sont venues pour voir s'ils ne pouvaient pas être rapatriés dans le cadre du rapatriement familial. Mais cela se passe au compte-gouttes. On espère qu'il y en aura un nombre plus important que ce qu'il y a eu jusqu'à présent, 75, ce n'est pas grand-chose. Beaucoup de mineurs ont de la famille en Angleterre. La notion de famille est très stricte il faut que ce soit un tuteur légal ou la famille directe, à la rigueur frères et sœurs mais cela ne va pas plus loin. Et pour beaucoup ce sont des oncles, ou des proches car là aussi la notion de famille c'est culturel et pas forcément aussi fermé que la notion de famille que nous connaissons ici. Donc beaucoup de jeunes ont de la famille en Angleterre il faut tout faire pour qu'ils la rejoignent. Mais ceux qui ne vont pas aller en Angleterre, et qui sont de loin les plus

nombreux, se trouvent complètement désorientés. Il est important d'avoir des contacts avec eux : d'abord parce que l'on connaît ça avec nos enfants, il faut meubler les journées. Le désœuvrement est très mauvais. Il faut donc aider les travailleurs sociaux dans les différents centres pour voir comment meubler la journée de ces mineurs. Il y a le sport, qui marche bien, mais il y a toute une autre palette d'activités. Il y a des contacts avec des lycées, des collèges. C'est important à double titre : d'abord pour les jeunes migrants, mais aussi pour nos jeunes à nous. C'est extrêmement gratifiant pour des jeunes d'établir un contact avec d'autres jeunes qui sont dans cet état de stress, c'est aussi vrai pour des adultes mais d'autant plus pour des jeunes dans cette situation.

Il y a bien sûr l'apprentissage du français. J'ai un exemple sur Calais, un jeune de 12 ans que l'on arrive à faire admettre dans un centre, je l'ai accompagné moi-même dans un foyer, c'était un foyer de filles, française, de 14 15 ans, et ce pauvre gamin qui ne parlait que le pachtoun, que voulez-vous qu'il fasse? il n'arrive même pas discuter avec le personnel à la cuisine. Le lendemain il était déjà de retour au camp. Bien sûr les conditions matérielles y étaient exécrables mais il avait ses copains, d'autres Afghans et il se retrouvait dans une communauté. Le processus, au moins sur ce point-là, était assez intelligent car on n'a pas isolé les jeunes, on leur a permis, par petits groupes, de se retrouver dans le même CAO.

Donc vis-à-vis des jeunes, je pense que beaucoup de choses peuvent être faites par chacun, à son niveau. Quelqu'un a proposé de prendre un jeune pour le week-end. C'est un peu plus compliqué car le jeune est sous la responsabilité du CAO, et les éducateurs sont un peu plus réticents sur les contacts avec l'extérieur, sur le fait de sortir, mais c'est possible et ils ne peuvent pas tout faire. Donc c'est important de forcer un peu les portes là-dessus. Il est indispensable d'établir un lien de confiance avec le mineur bien sûr mais aussi avec l'association. Il faut tout de même savoir que les jeunes comme les adultes sortent comme ils veulent. Ce ne sont pas des camps, et la différence entre un camp est un centre d'orientation c'est que dans le camp vous ne sortez pas comme vous voulez. Ces associations gestionnaires passent des marchés publics avec l'État, ils ont donc un cahier des charges dans lequel ils s'engagent pour l'accueil et l'orientation mais ils n'ont pas les moyens de le faire. C'est là le problème. Déjà, en personnel compétent pour le faire, et d'un autre côté comme ils estiment que c'est sous leur responsabilité, de le faire, ils sont très réticents à travailler avec des bénévoles ou des associations extérieures. Mais là aussi, il faut faire preuve de diplomatie et on n'y arrive. En lien avec des associations qui ont l'habitude de ce travail de proximité, les choses évoluent. Faire des visites, par petits groupes, pour faire connaître l'environnement le quartier la ville, faire qu'ils ne restent pas recroquevillés sur le centre où la communauté dans laquelle ils se trouvent.

Parcours du demandeur d'asile

Il existe depuis 1951, la convention de Genève, qui permet de demander l'asile dans un autre pays. C'est ce que l'on appelle **l'asile conventionnel**, c'est-à-dire de la convention de Genève. Il faut pour cela être persécuté dans son pays et ne pas avoir la protection de ce pays. En France, si vous êtes persécutés par une mafia quelconque, vous pouvez toujours vous adresser aux autorités françaises pour qu'elles vous protègent.

Donc c'est justement une situation où l'État est incapable d'apporter une protection suffisante à ces personnes persécutées.

La convention de Genève est assez stricte. Pour qu'ils soient considérés comme persécutés, en France, c'est tout ce qui touche aux discriminations légales c'est-à-dire liées à la religion, à la race, à l'origine ethnique, liée à l'appartenance à certains groupes sociaux. C'est le cas par exemple d'homosexuels, ou de cas liés à l'excision. Il faut savoir c'est que c'est tout de même une notion assez restrictive.

Il y a aussi le cas des réfugiés politiques, que l'on appelle dans ce cas des **réfugiés constitutionnels**, par opposition aux réfugiés conventionnels. Ce sont ceux qui sont persécutés dans leur pays en raison de leur engagement en faveur de la liberté. Cela touche moins ce monde et des personnes liées à certaines professions tels que juristes, intellectuels, cinéastes, donc c'est déjà un peu autre chose.

Il y a donc cette première protection qui est la convention de Genève et il y a une deuxième protection que les États ont été amenés à mettre en place du fait même des définitions que je vous ai précisées concernant les réfugiés politiques. C'est ce qu'on appelle la **protection subsidiaire**. Elle est accordée aux personnes qui justifient (il est donc là question de preuves) faire l'objet de risques graves à leur personne qui peuvent aller jusqu'à la mort, traitements inhumains et dégradants etc. dans leur pays ou justifient y être suffisamment exposé. Donc vous voyez que c'est tout de même plus large que la définition de l'asile politique de la convention de Genève et cela permet à certains cas, d'avoir la protection subsidiaire.

Il faut savoir que les conséquences juridiques et administratives sont pas les mêmes.

Quelqu'un qui a obtenu l'asile politique, d'après la convention de Genève, a droit à une carte de 10 ans. Et un séjour assuré en France au moins pendant 10 ans. Donc la possibilité de travailler.

La protection subsidiaire elle, donne droit à une protection d'une année. Elle est renouvelable pour deux ans. On est donc là dans une perspective de trois ans. Ce type de protection est importante surtout dans le cas de pays en guerre. On espère la qu'un accord sera signé et que les délais seront beaucoup plus brefs pour leur permettre de regagner leur pays.

Ce sont donc là les protections d'asile politique les plus générales. Il y a en a une troisième mais je ne vois pas vous perdre dans les détails juridiques car il s'agit là d'un véritable maquis

Ce n'est pas l'État lui-même qui va instruire la demande d'asile, c'est un office indépendant qui est l'OFPRA.

Jusqu'à l'année dernière l'OFPRA accordait jusqu'à 30% de réponses positives aux demandes d'asiles. Donc 70% se trouvaient rejetés. Critères sont pas toujours très clairs, il s'agissait donc plutôt de cotas entre choses.

Les demandeurs d'asile doivent remplir un dossier dans lequel ils expliqueront leur raison de demande d'asile, ce dossier est envoyé à l'OFPRA. Ils sont ensuite convoqués à un entretien personnel, qui est un entretien très difficile et éprouvant pour les demandeurs d'asile car il y a, il faut bien le voir, une suspicion de fraude. On part du principe que le demandeur d'asile peut mentir. Genre de questions qu'on peut leur poser par exemple si vous êtes bordelais, on va vous demander dans quel quartier vous habitez à Bordeaux, à quelle date, combien il y avait de ponts, quels sont les noms des ponts, cela va être très dur à vivre car lorsque vous avez vécu, comme beaucoup d'entre eux, des violences d'abord dans le pays d'origine, ensuite lors du parcours migratoire. Quand on passe par la Hongrie, la Bulgarie, c'est un parcours extrêmement long avec des violences tout le long. Actuellement pour ceux qui passent par la Libye il y a des rançons par les mafias locales, les passeurs, des femmes qui viennent des zones subsahariennes, la plupart du temps prennent la pilule avant de traverser la Libye parce qu'elles sont à peu près sûres, à 80 %, de faire l'objet de viol. Donc lorsque le réfugié à cet entretien individuel, c'est extrêmement éprouvant et il faut qu'il soit accompagné. On verra tout à l'heure tout ce que vous faites et que vous pouvez faire dans votre association. Il est fondamental de les épauler d'un bout à l'autre de ce processus de demandes d'asile, pour ceux qui veulent demander l'asile en France.

Evidemment face à la situation qu'ils vivaient à Calais, le fait de se retrouver en CAO est, sur le plan matériel, quelque

chose d'important et de nécessaire, mais ne pas perdre du vue que pour beaucoup d'entre eux ils n'ont pas oublié l'idée de se rendre en Angleterre. Il y a ensuite une possibilité



d'appel pour les migrants il faut savoir que la cour d'appel accorde 20 à 30 % de plus de demande d'asile. Donc aujourd'hui pour les demandeurs d'asile on peut penser qu'environ

60 % auront la demande d'asile. Restera le cas des 40 % qui s'en voient refuser l'accès. On ne sait pas trop, sinon que l'État vient de passer un marché public pour 5000 places d'assignation à résidence, pour des mises à exécution de renvois dans le pays où dans d'autres pays. On peut penser que les conditions d'accueil vont être restrictives en période électorale, et qu'il risque y avoir beaucoup de renvois de déboutés dans les pays d'origine. Ce qui laisse penser qu'il y aura beaucoup de travail juridique sur les contestations individuelles.

Revenons à une situation locale par exemple au ***cas d'un demandeur d'asile dans un CAO***. Le CAO est un centre d'accueil et d'orientation au début cela s'appelait un ***centre de mise à l'abri***, pourquoi ? Au début il n'est pas question que le migrant demande l'asile politique. Le but est qu'il se repose dans des conditions humaines, qu'il réfléchisse à son parcours migratoire et qu'il définisse ce qu'il souhaite. Et c'est là déjà que le bât blesse. Tous les moyens sont mis en œuvre pour que le migrant demande son asile politique en France. Demande, parce qu'après vous avez compris le parcours du combattant que cela représente. C'est loin d'être quelque chose d'acquis. Encore une fois il faut savoir que ces migrants qui viennent de Calais ne veulent pas nécessairement demander l'asile politique en France. Imaginons que le migrant fasse le choix de demander l'asile politique en France. Donc il va se rendre, à la préfecture (*les associations vous êtes là pour cela pour l'aider*) où il y a une plate-forme d'accueil pour demandeurs d'asile, et là, il va dire je demande l'asile. réponse : Monsieur ou Madame vous demandez l'asile donc donnez-nous vos empreintes digitales. Cela commence par ça. pourquoi ? Parce qu'il existe en France, dans l'union européenne et dans quatre autres pays, Norvège, Suisse et deux autres des accords de Dublin. Il y a eu une succession d'accords ainsi dénommés « de Dublin ». Actuellement c'est Dublin 3 et bientôt Dublin 4 qui va être encore plus restrictif, mais l'esprit le suivant : un étranger qui veut demander l'asile a nécessairement un parcours migratoire. Donc, s'il est en France, on va lui demander par quel pays il est passé. À partir de ce moment là dès qu'il a mit le pied dans un autre pays européen, le pays qui va devoir le prendre en charge pour sa demande d'asile et éventuellement lui accorder l'asile c'est le premier pays dans lequel il a mit le pied, le premier pays européen. La vous avez au moins 95 % des migrants qui sont dans les CAO qui ont mit le pied dans un autre pays européen avant d'accéder à la France. Et dans certains pays ils ont déjà laissé leurs empreintes. Et ses empreintes font partie d'un fichier appelé eurodac ? Donc la première chose que fait la préfecture c'est de comparer les empreintes du fichier avec les empreintes du demandeur. S'il s'avère que le premier fichier est établi en Grèce ou en Bulgarie par exemple on va lui dire Monsieur on ne peut pas instruire votre demande d'asile. On va d'abord demander à la Bulgarie si elle veut vous accepter pour instruire votre demande. Là, il y a un délai de

2 mois durant lequel la Bulgarie doit répondre.

On sait comment la Bulgarie traite les migrants et elle a déjà fort à faire. A partir du moment où la Bulgarie ne répond pas, c'est une acceptation. Ce qui est contraire à tout le droit administratif. Donc on va faire comme si la Bulgarie avait accepté et on va transférer le migrant en Bulgarie. Pour les migrants de CAO qui viennent de Calais, il y a un engagement verbal du ministère de l'intérieur ne pas effectuer un transport de migrants entre le CAO et le pays responsable de sa demande d'asile. Ce n'est pas écrit, nous dit-on, car ce cela serait contraire au droit européen. On ne va pas écrire qu'on n'applique pas le droit et c'est un engagement verbal. Il faut savoir qu'un certain nombre de préfectures ne respectent pas cet engagement verbal et tentent d'utiliser un certain nombre de subterfuges pour renvoyer le demandeur vers le pays en question. Par exemple, quand le migrant sort du CAO pour une course quelconque, on lui signifie à ce moment-là une décision de transfert. Ou alors on lui d'aller passer quelques jours à l'hôtel, et quand il est à l'hôtel on lui délivre à ce moment-là la décision préfectorale de transfert. Donc on vous dit que l'accord est respecté car la décision de transfert ne se fait pas dans le CAO mais à l'extérieur. Il faut être très vigilant par rapport à ces subterfuges car il y a matière à contestation devant les tribunaux administratifs et ce sont des pratique qu'il faut connaître.

I

Beaucoup de rumeurs affirment que les demandeurs d'asile ont le chômage, les allocations, etc. le demandeur d'asile à une allocation qui est de 9,25 € par jour, voyez ce que cela peut donner. Il a l'impossibilité de travailler tant qu'il n'a pas la carte d'asile, et cette situation peut durer plusieurs mois. L'OFPPA essaye d'organiser d'accélérer les procédures mais n'y arrive pas, il faut généralement six mois pour que le dossier puisse être examiné. La loi dit que tout demandeur d'asile doit être logée par les CADA, mais le gouvernement qui avait un plan de construction de logements spécifiques, pour ne depuis de nombreuses années a complètement abandonné ses concessions. On est donc en sous-effectif sur la question et tous ne sont pas logés. Vous pouvez donc temporairement accueillir des personnes qui sont dans cette situation et ce n'est pas un délit. Dans ce cas le demandeur d'asile à une situation claire sur le plan juridique, il est demandeur d'asile il est donc protégé.

Il y avait un délit d'aide jusqu'en 2012 paraît-il pour protéger les demandeurs d'asile mais depuis 2012 le délit n'existe plus.

Il ne faut pas hésiter à nous consulter sur le plan juridique. Pourquoi ? Parce qu'un certain nombre de migrants qui ont déjà quitté Calais, au moment où ils sont montés dans les bus, on leur a signifié des décisions antérieures et qu'ils ignoraient car on n'allait pas leur délivrer dans le camp de Calais. Bien sûr le plus souvent les délais de contestations

sont passés. L'État fait son travail moi je ne reproche pas à l'office de l'immigration de faire son travail administratif, les associations gestionnaires des CAO font aussi leur travail. Simplement il est important que le migrant ait accès à ses droits. Ce sont des sujets, et pas des objets, ni des marchandises, à même de prendre des décisions. S'ils ne veulent pas demander l'asile il faut qu'ils puissent savoir qu'elle va être leur situation. Et quand on le pousse à demander l'asile, cela peut ne pas être la volonté réelle de la personne. D'autre part, les associations manquent souvent de personnel bénévole et sont amenées à faire énormément d'aide matérielle telle qu'amener les gens à la préfecture, etc. etc. Mais c'est insuffisant. — Devant la plate-forme à l'Office, à la préfecture lors du premier entretien s'il n'a pas été préparé, il ne sait pas quels sont ses droits, et il a le droit de ne pas tout dire. Cette information sur le droit des migrants doit être également indépendante. Les informations indépendantes encore une fois ne sont pas données par l'État, il importe d'avoir ce réflexe, quand vous discutez avec un migrant, qui est dans une situation un peu complexe qui a un document qui lui a été donné par les autorités et dont il ne connaît pas la portée, n'hésitez pas à contacter l'association, qui nous contactera. On permettra d'avoir recours à des juristes, avocats ou juristes d'association compétents dans ce domaine

QUESTIONS

Pourquoi on les pousse à demander l'asile sachant qu'ensuite la démarche est assez difficile et qu'on les soupçonne de fraude?

La logique est politique. Là aussi les politiciens font leur job, on est pour, on est contre ce n'est pas l'objet du débat. Parmi les demandeurs d'asile, d'une manière générale, il y a en avait 20% on est passé à 35 %, qui auront l'asile. Pour ceux qui sont dans le CAO il faut compter environ 70 % qui obtiendront l'asile. Mais pas nécessairement l'asile en France. que cela ne les empêche pas d'être « dublinés », et je passe sur des détails. Si l'État français n'a peut pas les contraindre à se rendre dans le pays responsable de la demande d'asile, il s'écoule un délai de six mois pendant lequel on ne prend pas leur demande d'asile en France, c'est-à-dire que la France n'est pas responsable pendant six mois de la prise en charge de leur demande d'asile. Ce qu'il faut savoir c'est que pendant ce temps-là il n'arrête pas d'être convoqué à la préfecture, avec les difficultés que cela représente et s'il manque un ou deux rendez-vous il est considéré comme en fuite, même si ensuite, il se manifeste. S'ils sont considérés comme en fuite c'est pas 6 mois qu'il faut attendre c'est 18 mois. Et 18 mois à la rue, c'est quelque chose d'absolument inadmissible. Ce qu'il faut savoir c'est que l'État français comme tout état signataire de la convention de Dublin peut très bien ne pas respecter la convention. Il y a une clause dérogatoire qui est prévue. Il suffit que l'État français dise on ne respecte pas, les autres états ne les respectent pas les conventions de Dublin, parce qu'ils n'ont pas les moyens. La Bulgarie estime qu'ils ont

suffisamment d'étrangers, l'Allemagne a déjà reçu 800 000 étrangers et on lui demande encore d'instruire des demandes, l'Italie idem. À la question que vous posez la réponse c'est à la fois humain et politique, il y a les 2 aspects. Des raisons humaines, pourquoi ? S'il ne demande pas l'asile politique en France, il est certain qu'il faut qu'ils connaissent leurs droits sur ce le fait qu'ils vont devenir des clandestins, très rapidement. Donc ils se retrouvent dans des conditions encore plus difficiles pour leur régularisation la rendant quasi impossible puisque ce serait pour des raisons économiques et non plus politiques. Du côté associatif il y a cette volonté de dire ça vous offre au moins une protection. Prenez au moins ce risque, si je puis dire, de demander l'asile en France sachant qu'ils auront au moins la protection en France. Alors que du côté politique ce n'est pas cela qui est vu, Calais était un abcès difficilement soutenable dans un État riche, donc il fallait vider Calais. C'est ce qui a primé. Sachant que les CAO sont faits pour une durée limitée de quelques mois permettant de passer l'hiver et après qu'est-ce qui va se passer ? Et même pendant ce temps-là est-ce qu'il ne va pas y avoir, notamment sur Calais qui reste un point de passage vers l'Angleterre, à nouveau un camp qui se forme. Actuellement vous avez beaucoup de forêts autour de Calais dans lesquelles il y a encore des migrants. Chaque fois qu'il y a un petit cantonnement de migrants, les forces de police interviennent dispersent ou envoient en centre rétention mais s'il y a un mouvement migratoire important et un point de fixation à Calais, il y aura un nouveau bidonville à Calais/

Question de la validité des noms...

Question de l'enregistrement des noms et prénoms des résidents du CAO. Certains disent que ce n'est pas leur nom ni leur prénom. Quels conseils leur donner par rapport à leur dossier OFPRA et l'enregistrement de leur dossier ?

Le problème que vous posez, on l'a en permanence sur Calais pour les demandeurs d'asile politique. Quand vous partez de votre pays, vous emportez si possible vos papiers d'identité.

Quand vous avez passé la méditerranée, que vous avez sombré, vous risquez de ne plus les avoir sur vous. Vous avez pu aussi, dans le parcours migratoire vous les faire voler. Il y a aussi des rumeurs, ce qui est le plus difficile à combattre, j'ai vu des cas où les migrants achètent à des passeurs organisés les passages de toute l'Europe pour aller jusqu'à Calais. A ce moment là, le passeur leur dit : si tu demandes l'asile politique, voilà des attestations, voilà ce qu'il faut dire. C'est dramatique car lorsqu'ils arrivent devant l'OFPRA et que les attestations ont été produites 20 ou 30 fois ou même parfois des centaines de fois par d'autres, il est bien évident que ce n'est pas crédible et leur demande est rejetée. C'est dramatique alors que leur réel parcours migratoire, leur situation réelle dans leur pays d'origine leur

aurait permis d'obtenir l'asile politique. C'est donc réellement un terrain complexe rajouté à cela les problèmes de langue. Sur Calais on trouvait toujours des interprètes et on était sûrs qu'il y avait une compréhension réelle de ce que l'on disait et de ce qu'ils disaient. Là, au CAO, les problèmes d'interpré-
ariat sont fondamentaux et très difficiles à résoudre. pour les noms, qu'est ce qu'il s'est passé à Calais ? dans l'urgence dans la plupart des cas, on leur a demandé leur nom et l'officier administratif a pris phonétiquement le nom. quelquefois, quand il comprenait pas, il écrivait quand même quelque chose car il fallait aller vite.

On dit ils parlent anglais, mais pas tous et quand vous avez des mots qui ont un sens particulier et une portée administrative particulière, ils ne s'en rendent pas forcément compte.

Autre témoignage... discordances entre les papiers de naissance et les autorisations provisoires de séjour.

Sauf qu'au moment où l'OFPPRA doit prendre sa décision, on est obligés d'envoyer les vraies photocopies des vrais papiers et là les dates de naissance discordes. C'est un vrai soucis.

L'aberration du système va très loin, nous recevons des gens qui viennent de Paris et l'OFPPRA est à Paris donc quand les personnes sont orientées sur Bègles pour nous,... on doit les renvoyer dans le train passer cet entretien à l'OFPPRA à Paris qui est à Val-de-Fontenay, les personnes doivent prendre 2 métros et un RER seuls, acheter des billets seuls, aller jusqu'à Val de Fontenay, dormir à l'hôtel ar ils sont convoqués à 9h le lendemain matin. Nous, les travailleurs sociaux, on est très démunis face à tout cela, les personnes ne parlent pas forcément l'anglais, le plus souvent pachtoun ou

arabe soudanique en ce qui nous concerne. Savez vous si l'OFPPRA va délocaliser son personnel, au moins pour des entretiens dans les grandes villes ?

RBlet. Ça, vous ne l'aurez pas. La seule chose que vous pourrez obtenir et encore dans des cas très particuliers, c'est la visio-conférence. Mais l'OFPPRA n'a pas les moyens, il n'est pas prêt à cela et il a fait savoir qu'il n'en n'était pas question. Ceci dit, il existe des associations sur Fontenay qui essayent de proposer de l'hébergement chez des gens. C'est dramatique, cela repose sur le bénévolat, mais heureusement qu'il y a ça, qui supplée aux carences de l'Etat.

Il est possible de faire venir un juge de la Cour Nationale d'Asile. Il vient de démissionner car il ne supportait plus de devoir autoriser l'asile en coup de dès. Il me disait Je vois bien que l'on refuse l'asile à des gens qui le mériteraient cent fois et je ne le supporte plus. C'est le genre de réunion que l'on pourra faire pour voir les réseaux, les moyens les différentes possibilités.

Sachez que devant la Cour nationale d'asile, l'appel de l'OFPPRA, il peut y avoir un avocat gratuit. C'est habituellement un avocat qui est sur Paris, s'il vient de Bordeaux, il va falloir lui payer le déplacement, mais c'est aussi possible, ensuite c'est ne question financière qui se pose mais à une question financière on trouve toujours des solutions.

Intervention... L'ASTI à Bordeaux et d'autres associations peuvent proposer des personnes capables d'informer les migrants sur leurs droits

Initié par Me Raymond Blet, un réseau national voit le jour pour offrir aux migrants une aide juridique après l'évacuation.

Sud ouest/ 16/10/2016

Il y a près d'un an, Raymond Blet, avocat bordelais à la retraite, a eu l'initiative de la création d'une « cabane juridique » au cœur de la « jungle » de Calais pour informer les migrants sur leurs droits. Avec l'approche du démantèlement de ce camp et le développement partout en France des centres d'accueil et d'orientation (CAO), il a lancé l'idée, immédiatement relayée par le Conseil national des barreaux, d'un réseau d'avocats pour apporter une information juridique partout où les migrants seront envoyés.

Pourquoi « L'avis des gens »? Outre le jeu de mot (phonétique) qui ne vous a pas échappé, cela dit quelque chose sur la manière dont je conçois le travail associatif. Associer les idées, rebondir à travers des situations concrètes, faciliter les rencontres directes, une manière d'être dans le politique et de me forger des avis sur des sujets qui me mobilisent à travers le travail d'enquête.... Le contenu est réalisé à partir de transcriptions d'interventions, ou de notes et parfois de transcriptions d'émissions de radio. Je ne fais pas de commentaires personnels autour des interventions, mais l'assemblage des interventions donne tout de même un sens à ce travail.

Réseau : informel. A vous d'indiquer des gens susceptibles de recevoir ces documents -Il n'y a pas de périodicité prévue...tout est fonction des questions qui se posent. -Rien n'empêche que se forme une équipe d'animation plus étoffée... mais pour l'instant le fonctionnement est ainsi.
Patrick Lalanne Actuel rédacteur de ces documents de travail

Demande d'asile : merci de fournir un certificat de tortures

(25/11/2016). François Morel sur France Inter

La France est le pays des droits de l'homme, tout le monde est d'accord avec ça. Ça ne se discute même pas. Pourtant la France est le pays où, quand on est étranger les chances d'obtenir l'asile sont les plus faibles. En 2015 la France a rejeté 67% des demandes contre 47% en moyenne en Europe.

Parmi les 40 000 personnes qui sont, chaque année, déboutées du droit d'asile, certaines ont subi des actes de torture. Quand elles arrivent au pays des droits de l'homme, elles doivent en plus endurer la méfiance, le soupçon, la suspicion. Comment, en effet, être tout à fait sûr que les demandeurs d'asile ont bien été torturés ? c'est bien le problème. Bien sûr, certaines personnes font l'effort d'arriver avec les yeux crevés, des ongles arrachés mais comment ne pas être tout à fait certain que ces personnes ne sont pas en réalité des petits malins, des rois de la combine, des fortiches de la débrouille qui ont eux-mêmes arrangés ces ostensibles tortures afin de pouvoir bénéficier de notre fameuse protection sociale qui fait, à juste titre, notre fierté et notre attraction.

Je voudrais donc, et je le dis en particulier aux auditeurs de France Inter qui ne manqueraient pour rien au monde une de mes délicieuses chroniques du vendredi matin, et qui seraient par ailleurs tortionnaires dans un pays en crise ou en guerre ou en révolution, de bien vouloir accorder un certificat de torture aux personnes torturées afin qu'arrivées en France, celles-ci, de façon quasi automatique, puissent, grâce à ce récépissé, faire valoir leurs droits.

C'est très simple, amis tortionnaires qui êtes à l'écoute, munissez-vous d'un papier, d'un stylo et notez ce que je vais dire. Naturellement vous pouvez retranscrire tout cela ultérieurement, à tête reposée en podcastant ma chronique, ce que je vous recommande avec ardeur car ma vocation est également d'édulcorer vos journées que j'imagine quelquefois tristes lorsque par exemple vous retrouvez dans un sous-sol sombre, impersonnel, face à un homme attaché à une chaise à qui l'on vient de casser la mâchoire et qui crache ses dents en hurlant à la mort et qui n'a peut-être pas une excellente élocution et qui par ailleurs, ce n'est pas un reproche, ne jouis pas d'une maîtrise parfaite de l'art de la conversation. Donc, amis tortionnaires qui êtes à mon écoute, il suffit de faire une déclaration, peut-être pas sur l'honneur, n'exagérons rien, mais une déclaration en bonne et due forme; je soussigné *machin chouette*, atteste par la présente que j'ai bien torturé Mr *truc bidule* qui pourra ainsi, auprès de qui de droit, faire valoir ses droits. Une date, un tampon, 2 signatures, la vôtre et celle de la personne torturée. Au cas où vous auriez écrasé les doigts de la dite personne avec un marteau, une clé à molette ou un parpaing en ciment, vous prenez la peine de bien vouloir le signaler tout simplement en bas de la page afin que les personnes qui auront à étudier ce dossier puissent en avoir une stricte connaissance. On n'est pas des monstres dans l'administration française et, à mon avis, cela devrait passer. Alors je sais bien, amis tortionnaires, vous allez me dire et je vous entends déjà, la paperasse, la paperasse, toujours de la paperasse. Je sais bien, je vous entends, chanceux que je suis de jouir de mes 2 oreilles, mais pardon pour le supplice, on a besoin de garanties si on veut sauvegarder le modèle français.

Numéros précédents :

- ◆N°1 –Penser l'avenir avec un enfant en situation de Handicap/ débat avec Chantal Bruno à Gradignan/ mars 2004
- ◆N°2-Se regrouper pour engager des actions autour des économies d'énergie. Naissance de l'association «*des Fourmis dans le compteur*» à Gradignan/ mars 2006
- ◆N°3= municipalisation des MJC de Gradignan/ juin 2010
- ◆N°4= Débat sur l'énergie. Initiatives citoyennes/ aout 2010
- ◆N°5= Alternatiba Bordeaux. En perspective des négociations de Cancun sur le climat/ septembre 2010

- ◆N°6= Les AMAP. Éléments de débat durant la semaine du développement durable à Gradignan/ novembre 2010
- ◆N°7= Développement des participations citoyennes durables. Venue de Vincent Feltess à Gradignan/décembre 2010
- ◆N°8= se passer du nucléaire? /avril 2011
- ◆N°9= L'économie sociale et solidaire, conférence de Mérignac de Jean Louis Laville /janvier 2012
- ◆N°10= L'émergence de nouvelles formes d'organisation des entreprises, transcription d'une conférence de Frédéric Laloux. Janvier 2016
- ◆N°11= L'émergence de nouvelles formes d'organisation des entreprises, compléments; Janvier 2016
- ◆N°12= L'accueil des migrants en provenance de Calais. Présentation du Préfet à Talence; Octobre 2016

Suis une pub pour le Centre Primo Lévi qui est le principal centre en France consacré aux réfugiés ayant été victimes de tortures ou plus largement de violences politiques dans leur pays. Le centre vient de faire paraître un document intitulé « **Persécutés au pays, déboutés en France** » rapport sur les failles de notre procédure d'asile.
www.primolevi.org